

**Compte rendu de la réunion du
Consortium canadien
de la justice réparatrice
tenue à Winnipeg, au Manitoba,
les 22 et 23 mars 2010**

**Rédigé par le comité directeur du
Consortium canadien de la justice réparatrice (CCJR)**

30 juin 2010



Table des matières

I. Contexte	3
II. Préparatifs en vue de la réunion à Winnipeg	4
A. Document préparatoire	5
B. Processus privilégiés durant la réunion	6
C. Réalisations en matière de JR au Canada	6
III. Participation à la réunion de Winnipeg	7
IV. Commentaires sur le CCJR	8
A. Visions pour le CCJR	9
B. Valeurs du CCJR	11
C. Buts, activités et produits du CCJR	12
D. Structure du CCJR	14
E. Options d'adhésion	16
F. Développement du CCJR	18
V. Commentaires concernant la réunion et les possibilités de mobilisations futures au sein du CCJR	19
VI. Prochaines étapes	20
VII. Conclusion	22
Tableaux	
Tableau 1: Groupes auxquels les participants se sont identifiés	8
Photos	
Photo 1: Représentation provinciale et territoriale au sein du CCJR	15
Photo 2: Suggestion de la structure d'adhésion au CCJR	17
Annexes	
Annexe A : Membres du comité directeur	23
Annexe B : Liste de facilitateurs de groupes	24
Annexe C : Notes de réunion	25

Une réunion a eu lieu à Winnipeg, au Manitoba, les 22 et 23 mars 2010, pour discuter de l'éventuelle création d'une association nationale de justice réparatrice. On a décidé de nommer cette association nationale le Consortium canadien de justice réparatrice (CCJR).

Quatre-vingt-dix-neuf (99) personnes provenant de presque toutes les provinces canadiennes ont participé à la réunion de Winnipeg. Ces personnes représentaient une grande variété de groupes et d'organismes, notamment les praticiens de la justice réparatrice (JR), les Autochtones, les groupes œuvrant auprès des victimes, les groupes œuvrant auprès des délinquants, le milieu universitaire, les groupes confessionnels, le milieu scolaire et le gouvernement.

Le présent document traite du contexte du CCJR, de l'organisation de la réunion de Winnipeg, des processus privilégiés pour cette réunion ainsi que de l'apport et des commentaires des participants. En guise de conclusion, il présente des idées et des réflexions concernant la suite du travail du comité directeur du CCJR et du développement de cet organisme national.

I. Contexte

L'idée de mettre sur pied un organisme canadien de JR a été discutée durant la plénière du Symposium national sur la justice réparatrice tenu à Ottawa en 2005. Certains groupes régionaux de JR ont présenté leur point de vue sur la formation d'un organisme national de JR. On a demandé à ce que des gens se portent volontaires pour participer à la création de l'organisme, et plusieurs bénévoles ont répondu à l'appel.

Plusieurs appels-conférences avec ces bénévoles ont eu lieu entre 2005 et 2007. Ces personnes ont jugé nécessaire de se rencontrer en personne pour discuter du passé, du présent et du futur de la JR au Canada et pour aborder la formation d'un organisme national de JR. Dix personnes se sont rencontrées en septembre 2007 à Arnprior, en Ontario. Celles-ci provenaient de différents milieux : praticiens de la justice réparatrice, organismes œuvrant auprès des victimes, représentants du gouvernement, universitaires, personnes travaillant dans le secteur privé, etc. Ces bénévoles ont été unanimes quant à la nécessité d'établir un dialogue sur le besoin de mettre sur pied un organisme national. Ils ont créé un comité directeur pour le CCJR et ont rédigé un document de travail pour les rencontres subséquentes. L'Annexe A présente une liste courante des membres du comité directeur.

Le comité directeur a commencé à faire circuler le document de travail en janvier 2008. Une consultation en deux temps a eu lieu entre 2008 et 2009, et celle-ci a permis de regrouper un total de 97 participants qui ont formulé leurs commentaires sur le document de travail.

Les réponses recueillies ont permis de constater que les personnes interrogées étaient grandement en faveur de la création d'un organisme national. La majorité des répondants (90 %) appuyaient la création d'un CCJR. (Le 10 % restant était surtout composé de personnes qui n'étaient pas certaines de la nécessité de créer un CCJR.) Les répondants qui étaient en faveur de la création d'un CCJR ont suggéré que celui-ci pourrait :

- favoriser le réseautage et les partenariats entre les praticiens de la JR;
- améliorer la communication de renseignements entre les praticiens de la JR, les universitaires et autres concernant l'élaboration des programmes, les nouvelles recherches et les pratiques exemplaires;
- aider les praticiens de la JR à perfectionner leurs compétences;
- favoriser l'éducation du public, élaborer des stratégies de communication et mettre sur pied des stratégies de promotion;
- soutenir les recherches sur la JR.

Même si la majorité des personnes interrogées étaient d'accord avec la création du CCJR, plusieurs d'entre elles ont aussi exprimé certaines inquiétudes. Elles ont mentionné que le CCJR devrait soutenir le travail des praticiens de la JR au lieu de tenter de contrôler leurs tâches quotidiennes. Ces personnes ont aussi souligné qu'il était important de tenir compte des différences majeures entre la justice autochtone et la JR. Pour plus d'information concernant les résultats du processus de consultation, veuillez consulter le *Rapport final de la consultation portant sur l'opportunité d'établir un Consortium canadien pour la justice réparatrice* (2009).

Le comité directeur a organisé un atelier sur les résultats de la consultation lors de la *Restorative Practices International Conference* qui a eu lieu à Vancouver en juin 2009. Cet atelier a favorisé les discussions sur les résultats de la consultation ainsi que l'échange de commentaires sur la structure, le mandat et les objectifs du CCJR. L'atelier a été un vif succès sur le plan de la participation. Il a regroupé environ 50 personnes provenant de milieux différents, notamment des représentants d'associations locales, régionales et provinciales de JR ainsi que des spécialistes provenant d'ailleurs dans le monde. Les participants de l'atelier ont exprimé leur soutien à la création d'un CCJR. Ils considèrent que ce Consortium pourrait jouer un rôle important dans le soutien de leurs organismes et associations et croient que la création d'un CCJR devrait se faire de manière à favoriser la participation de tous.

II. Préparatifs en vue de la réunion à Winnipeg

Après avoir fait avancer le processus de consultation, le comité directeur a senti qu'il était temps d'organiser une rencontre en personne pour étudier comment créer le CCJR et l'établir de manière formelle. On a convenu de tenir une rencontre les 22 et 23 mars 2010 au St. Benedict's Retreat and Conference Centre, à Winnipeg, au Manitoba. On a choisi la ville de Winnipeg, car elle compte un réseau de JR bien établi qui serait en mesure d'aider le comité directeur à organiser la rencontre, et aussi parce

qu'elle est une grande ville facilement accessible pour un grand nombre de membres du comité directeur et de participants. Le St. Benedict's Retreat and Conference Centre a été choisi en raison du budget limité du comité directeur, qui désirait s'assurer que la réunion sera la plus abordable possible.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, selon les participants à l'atelier qui a eu lieu à Vancouver en 2009, la mise sur pied du CCJR devrait favoriser la participation de tous. Le comité directeur s'est engagé à suivre cet avis. On a beaucoup fait circuler l'information concernant la réunion à Winnipeg et on a offert du financement pour favoriser la participation de personnes provenant de différents groupes et de différentes régions. Le comité directeur a été en mesure d'aider financièrement toutes les personnes en ayant fait la demande, grâce à la généreuse contribution des organismes, des groupes et des personnes qui ont offert du financement ou qui ont assumé leurs propres frais.

En plus d'avoir trouvé du financement et un emplacement pour la réunion, le comité directeur a recueilli les commentaires des gens pour bien préparer la réunion et a élaboré un ordre du jour qui reflétait les valeurs et les principes de la JR. Ces étapes sont décrites plus en détail dans les paragraphes qui suivent.

A. Document préparatoire

En février 2010, le comité directeur a distribué un document afin de recueillir les commentaires de ceux qui ne seraient pas en mesure de participer à la réunion de Winnipeg et pour tenter de voir si un consensus ou des désaccords existaient concernant certains aspects du CCJR. Ce document résumait les idées présentées par les personnes ayant participé à la consultation de 2008-2009 ainsi que des idées d'autres groupes locaux, nationaux et internationaux de JR. De plus, il contenait des questions sur des sujets comme la structure que devrait avoir le CCJR, les catégories de membres que le CCJR pourrait regrouper et les objectifs que le CCJR devrait viser.

Quarante-sept (47) personnes ont donné suite à ce document du comité directeur. Les réponses recueillies laissent croire que les gens sont généralement d'accord sur les points à considérer pour la création d'un CCJR ainsi que sur les objectifs, les activités et les produits potentiels de celui-ci. Les gens étaient fortement d'accord quant à l'importance de favoriser la diversité dans les activités de JR ainsi que dans la composition des membres du CCJR. La plupart des gens croyaient aussi que le CCJR devait respecter les valeurs de la JR dans le cadre de ses activités. Il faut cependant souligner que les personnes interrogées avaient des avis différents quant à la structure du CCJR et la nature des membres qui le composeraient.

Les réponses recueillies ont été utilisées pour rédiger un rapport intitulé *Document préparatoire*, document qui a été remis à chaque participant à titre de référence durant les discussions en petits groupes de la réunion de Winnipeg et pour présenter le point de vue de ceux qui n'ont pas été en mesure de participer à la réunion. Pour plus d'information concernant la collecte de ces renseignements et les résultats obtenus,

veuillez consulter le *Document préparatoire du 22 et 23 mars 2010 du Consortium canadien de justice réparatrice* (16 mars 2010).

B. Processus privilégiés durant la réunion

L'ordre du jour et les processus utilisés à la réunion de Winnipeg ont été conçus de manière à ce qu'ils reflètent les valeurs de la JR. La réunion avait pour but d'offrir aux participants l'occasion d'échanger sur différents sujets et d'exprimer leurs opinions. L'objectif premier de la réunion était d'élaborer le mandat, les visées, les objectifs et les activités du CCJR; de déterminer la structure qu'aurait le CCJR; d'élire ou de nommer un groupe de personnes qui agiraient au nom du CCJR et de décider des prochaines étapes de la mise en place du CCJR.

La réunion a débuté par une plénière qui a donné l'occasion aux membres du comité directeur de se présenter et de parler de l'historique et du développement du CCJR.

Deux personnes spécialisées dans la gestion d'organismes nationaux ont fait des présentations : Kathleen Cleland Moyer, qui était la directrice exécutive de l'ancien Conflict Resolution Network Canada, et Lorraine Stutzman Amstutz, co-directrice du Bureau de la justice et de la consolidation de la paix du Comité central mennonite des Etats-Unis.

Des séances de groupe ont eu lieu après la plénière. Lors de la première journée de la réunion, les groupes ont été formés de manière à inclure des personnes provenant de différents secteurs et régions afin que les participants créent des liens entre eux et en apprennent davantage sur la façon dont la JR est gérée dans les autres régions. Un exercice d'ouverture a été mené pour permettre aux participants de faire connaissance et d'établir de bonnes relations basées sur la confiance.

Des discussions en petits groupes ont ensuite eu lieu sur différents sujets, notamment les valeurs du CCJR, les visées potentielles, la possibilité qu'un organisme national aide à créer un mouvement dynamique de JR au Canada ainsi que les buts, activités et produits du CCJR. Chaque session était menée par un facilitateur qui s'assurait de garder les discussions actives en posant quelques questions (Une liste des facilitateurs est présenté dans l'Annexe B). Après ces discussions en petits groupes, on a demandé aux représentants de ceux-ci de communiquer leurs idées aux autres participants.

Au courant de l'avant-midi de la deuxième journée, les participants ont pu choisir eux-mêmes les groupes auxquels ils désiraient se joindre. Les discussions en petits groupes ont porté sur la structure du CCJR et sur l'adhésion à celui-ci. Plus tard, en après-midi, une discussion entre tous les participants a porté sur les étapes à venir et sur les intervenants qui devraient participer à leur déroulement.

C. Réalisations en matière de JR au Canada

Le matin du deuxième jour de la rencontre, un membre du comité directeur a lu un courriel provenant de Daniel Van Ness, directeur exécutif du Centre for Justice and Reconciliation, Prison Fellowship International. Le courriel décrivait plusieurs des contributions du Canada dans le domaine de la JR. Suite à cette lecture, le groupe a entrepris un court exercice de réflexion sur les réalisations en matière de JR au Canada. L'objectif de cet exercice était de donner aux participants une idée du chemin qu'a parcouru la JR et de leur donner l'occasion de réfléchir sur les progrès réalisés. Les participants ont formé des groupes pour énumérer le plus grand nombre possible de réalisations en matière de JR au Canada. Les résultats ont été plutôt impressionnants; en effet, les groupes ont relevé des dizaines d'exemples, et une vague d'énergie et d'excitation a été soulevée lorsque les participants ont constaté la portée des progrès réalisés.

Parmi les exemples relevés, notons l'augmentation du recours à la JR dans les prisons, la présence de la JR dans chaque province, l'amélioration des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones, l'augmentation du recours à la médiation entre les victimes et les délinquants ainsi que les partenariats et les activités avec les écoles, les églises et d'autres secteurs. Des exemples plus concrets ont aussi été relevés : la Semaine nationale de la JR en novembre, le prix national de la justice réparatrice Ron Wiebe, la publication de « The Healing Edge » de Howard Zehr et la première médiation entre victimes et délinquants menée par Mark Yantzi à Kitchener, en 1974. D'autres exemples ayant trait aux lois ont aussi été relevés : l'influence de la JR sur le *Code criminel du Canada* et la contribution du Canada à l'élaboration des *Principes fondamentaux concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale*, qui ont été adoptés en 2002 par le Conseil économique et social des Nations Unies.

III. Participation à la réunion de Winnipeg

Quatre-vingt-dix-neuf (99) personnes provenant de presque toutes les provinces canadiennes, ainsi qu'un collègue venu des États-Unis, ont participé à la réunion de Winnipeg. Malheureusement, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest n'avaient pas de représentants.

On a demandé aux participants d'indiquer à quel groupe ils s'identifiaient. Comme le montre le tableau 1, tous les groupes ciblés étaient représentés, sauf celui des corps policiers. La représentation des praticiens de la JR était particulièrement forte. De plus, la réunion a pu compter sur la présence de victimes et de personnes ayant commis des préjudices.

Le tableau suivant présente le nombre de participants s'identifiant à un groupe donné.

Tableau 1 : Groupes auxquels les participants se sont identifiés

Groupe	Nombre de participants s'étant identifiés à ce groupe*
Praticien de la JR	58
Organisme œuvrant auprès des délinquants	34
Groupe ou organisme spirituel	32
Universitaire	21
Système scolaire	20
Organisme œuvrant auprès des victimes	19
Groupe ou organisme autochtone	18
Gouvernement	18
Corps policier	0

*Les participants pouvaient s'identifier à plus d'un groupe.

IV. Commentaires sur le CCJR

La présente section traite des commentaires émis par les participants concernant la vision, les valeurs, la structure, les membres, les objectifs, les activités, les produits et les prochaines étapes du CCJR.

L'information contenue dans la présente section est tirée principalement des notes de réunion qui ont été retranscrites après celle-ci (voir à l'annexe A). Certains des groupes ont aussi dessiné des croquis ou des diagrammes. En raison des coûts d'imprimerie et de la taille des fichiers électroniques, il a été impossible de joindre tous les croquis. Le présent rapport renferme toutefois certains d'entre eux à titre d'exemples.

Des citations provenant des notes de réunion sont utilisées pour illustrer les principaux thèmes abordés lors des discussions. Les notes de réunion et les photos sont d'importantes sources d'information sur les discussions en petits et grands groupes. Leur portée est cependant limitée, car elles ne reflètent pas l'évolution des discussions au cours des deux journées de la réunion. Par exemple, des participants ont expliqué que certains des points discutés au début de la réunion ne semblaient plus aussi importants après que des discussions subséquentes aient eu lieu. Les notes de réunion ne reflètent pas non plus l'évolution des rapports et de l'enthousiasme qui sont ressortis durant les deux journées de réunion. Les discussions des petits et grands groupes étaient empreintes d'énergie, de substance et de complexité. Le comité directeur s'est servi des notes de réunion et des photos pour tenter de reproduire cette énergie du mieux qu'il le pouvait.

Il est important de mentionner que le comité directeur n'a pas tenté de déterminer le nombre de personnes qui étaient d'accord ou en désaccord avec des idées données. Le présent rapport vise à présenter un aperçu concis et bien équilibré des thèmes abordés, et non un « vote » pour ou contre des idées. De plus, les commentaires dans le présent rapport ne devraient pas laisser l'impression que le comité directeur a pris

une décision concernant les points abordés dans le cadre de la réunion de Winnipeg. Le présent rapport a pour but d'aider le développement du CCJR et d'agir comme un registre des événements survenus lors de cette importante réunion.

A. Visions du CCJR

Les visions pour le CCJR ont été l'un des premiers sujets abordés à la réunion de Winnipeg. La liste complète des visions suggérées se trouve à l'annexe A.

Les petits groupes ont adopté des approches créatives pour discuter de la vision à privilégier pour le CCJR. Un groupe s'est imaginé « un monde parfait », où « les pratiques de JR seraient la norme et les pratiques punitives seraient l'exception ». Les participants ont suggéré que les membres de la collectivité sauraient ce qu'est la JR, qu'on enseignerait la résolution de conflits aux enfants dès l'école primaire, que la culture populaire ferait l'éloge de la JR et que les politiciens gagneraient des votes en raison de leur appui à la JR.

Un autre groupe a défini une vision d'une durée de cinq ans et une autre d'une durée de 5 à 25 ans pour la JR au Canada. Entre autres choses, la vision de cinq ans prévoit que la JR compterait sur un financement adéquat, que tous les Canadiens auraient accès à la JR, que les besoins des victimes seraient comblés dans leur collectivité et que les intervenants seraient informés des possibilités en matière de RJ pour un large spectre de situations et qu'ils pourraient choisir l'option qui comblerait leurs besoins. La vision de 5 à 25 ans prévoit que la JR serait « la norme, pas une solution de rechange », que la JR serait reconnue comme un élément de la culture canadienne, qu'il y aurait un dialogue sincère entre la JR et la justice autochtone, et que la JR ferait diminuer le taux de récidive.

D'autres groupes ont présenté leurs visions imaginées selon l'idée que la JR serait ancrée dans la société canadienne ou qu'elle transformerait celle-ci. Voici quelques exemples tirés de ces visions :

Un leadership inclusif visant à habiliter et à soutenir les diverses communautés individuelles locales pour qu'elles favorisent l'adoption de principes, de pratiques et de possibilités de JR dans les principaux courants de la culture canadienne et pour qu'elles encouragent les gens à valoriser la justice dans leur quotidien.

La JR aura une incidence sur tous les types d'établissements et de relations sociales, comme les écoles, les familles, les tribunaux et les corps policiers.

Un thème connexe est le fait que la JR deviendrait « une façon de vivre » pour tous les Canadiens. Voici quelques exemples de commentaires recueillis concernant ce thème :

Chaque Canadien doit comprendre de façon intuitive les pratiques de JR et avoir accès à celles-ci.

Permettre aux gens de valoriser la justice dans leur quotidien.

Un réseau respectueux et attentionné qui permettra de développer la diversité dans les collectivités canadiennes et qui favorisera la valorisation de la JR au Canada grâce à l'éducation, à la sensibilisation et au renforcement des capacités.

Les participants ont aussi offert des suggestions de visions spécifiques au CCJR, notamment :

Un organisme progressif qui valorise son apprentissage et son développement; qui agit comme porte-parole pour le mouvement de la JR; qui définit les valeurs de la justice réparatrice; et qui consolide la connexité et les connaissances en matière de JR.

Renforcer et habiliter les praticiens, les défenseurs et les initiatives en JR au Canada de manière à créer une société juste et équitable.

En plus d'avoir discuté des visions potentielles pour le CCJR, certains des petits groupes ont imaginé un Canada où la JR serait bien ancrée. Un des groupes a suggéré que la JR compterait sur un financement adéquat, qu'elle ferait l'objet d'un nombre adéquat de recherches, que les praticiens pourraient partager facilement leurs réseaux, leurs connaissances et leurs renseignements, qu'elle serait liée à une gamme d'autres systèmes et services et, finalement, qu'elle serait holistique.

Certains des petits groupes se sont demandés comment la JR se définirait par rapport au système de justice pénale si celle-ci était bien ancrée dans la société. On a suggéré que la JR entraînerait « un système de justice plus efficace », qu'elle « coexisterait avec le système de justice pénale traditionnel » ou qu'elle « remplacerait le système de justice pénale traditionnel ». On a aussi suggéré que la JR compterait sur un financement équivalent à celui du système de justice pénale ou qu'elle agirait comme le système par défaut par lequel les problèmes seraient traités à l'aide d'approches établies dans la collectivité, et ce, grâce à des interventions rapides.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs des visions suggérées voulaient que la JR transforme la société canadienne. Certains des petits groupes qui ont discuté de la possibilité que la JR soit bien ancrée dans la société avaient des commentaires à formuler à ce sujet. On a avancé que les effets de la JR dépasseraient le système de justice et s'étendraient à la culture canadienne, et même aux affaires internationales. Par exemple, certains ont suggéré que la JR deviendrait un élément intrinsèque et normatif de la société et qu'elle empêcherait les préjudices, car la JR ferait partie de nos mœurs. Certains ont suggéré que la JR serait enseignée dans les écoles, à compter de la garderie jusqu'à la fin du secondaire, que la formation des policiers et des travailleurs sociaux serait différente, et que la JR serait utilisée dans

différents contextes (notamment dans les organismes de protection de la jeunesse et dans les systèmes de santé).

Certains des groupes ont suggéré qu'il pourrait y avoir un accent sur la justice sociale et économique, et que les conflits internationaux seraient abordés différemment. Cette idée a été relevée dans des commentaires comme celui-ci : « Nous serions témoins d'un changement de modèle; la JR aurait un effet sur la pauvreté, les relations internationales, etc. ».

B. Valeurs du CCJR

Durant la consultation de 2008-2009, certains des participants ont mentionné qu'il serait important de tenir compte des valeurs dans l'élaboration du mandat et de la structure de l'organisme. Plusieurs ont aussi suggéré que le CCJR devrait véhiculer ses principes et valeurs de JR dans toutes ses activités et tous ses partenariats. C'est pourquoi le comité directeur a placé une discussion concernant les valeurs du CCJR à l'ordre du jour de la réunion de Winnipeg.

Les commentaires recueillis dans le cadre de la consultation de 2008-2009 et l'information ayant servi à préparer la réunion de Winnipeg ont permis de cibler les valeurs et les lignes directrices suivantes comme des éléments importants à considérer dans le développement du CCJR :

- La diversité
- L'inclusivité
- Le respect de l'autonomie des programmes locaux de JR
- L'établissement d'une approche fondée sur des principes faisant la promotion active des principes et des valeurs de JR

Chacune des valeurs et lignes directrices énumérées ci-dessus ont été mentionnées à la réunion de Winnipeg durant les discussions en petits groupes. Par exemple, la diversité et l'inclusivité ont été mentionnées par tous les petits groupes. Plusieurs ont aussi suggéré de favoriser une approche fondée sur les principes, comme « passer de la parole aux actes », « respecter les valeurs » et « mettre l'accent sur l'authenticité ».

Parmi les autres valeurs suggérées dans le cadre de la réunion de Winnipeg, mentionnons :

- Le leadership
- Le respect
- Le courage
 - Par exemple : « le courage de parler de la JR de façon sincère, simple et convaincante » ou « faire preuve d'audace ».
- La transformation
 - Par exemple : « croire que le changement est possible » et « croire que les gens peuvent changer ».

- L'humilité
- L'obligation de rendre compte
 - On a aussi parlé de transparence, de vérité et d'intégrité.
- Être passionné
- L'engagement
 - Par exemple, un groupe a écrit : « Engagement -- soutien et responsabilisation entre nous et par rapport au concept. »
- Créativité
- Curiosité
- Ouverture d'esprit
- Souplesse et capacité d'adaptation

Les discussions en petits groupes ont porté entre autres sur le type d'actions qu'engendreraient ces valeurs. Les participants s'accordaient pour dire que le CCJR devrait utiliser le même type d'aptitudes en communication que celles privilégiées par la JR, comme l'engagement, l'écoute active et l'écoute de l'opinion d'autrui, le fait d'être ouvert aux suggestions et aux remises en question de nos propres idées, et le fait d'être prêt à traiter de problèmes difficiles et d'être prêt à les régler.

Voici d'autres suggestions de valeurs que devrait privilégier le CCJR :

- « Créer un milieu sécuritaire »
- Auto-réflexion et observation de soi
- S'assurer que le CCJR n'est PAS contrôlant et régulateur
- Avoir un mandat, une mission, un énoncé de vision et un cadre de référence clairs

C. Buts, activités et produits du CCJR

En se basant sur les résultats de la consultation de 2008-2009 et de l'atelier de Vancouver, on a identifié six principaux buts avant la réunion de Winnipeg. Ceux-ci sont :

- Promouvoir le dialogue et la sensibilisation du public concernant la JR.
- Défendre les intérêts de la JR auprès des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des administrations municipales.
- Favoriser le transfert de compétences entre les praticiens de la JR.
- Améliorer la communication de renseignements entre les praticiens de la JR, les universitaires et autres concernant l'élaboration des programmes, les nouvelles recherches et les pratiques exemplaires.
- Soutenir la recherche en JR.
- Promouvoir le réseautage et les partenariats entre les organismes de JR.

Les buts dont il a été question lors de la réunion de Winnipeg semblaient correspondre aux résultats des consultations précédentes. L'éducation du public est un thème qui a été abordé fréquemment par les groupes, qui ont d'ailleurs suggéré d'utiliser Facebook,

Twitter et Youtube pour rendre accessible l'information concernant la JR à un plus grand public.

Le réseautage a été identifié à maintes reprises comme un objectif que devrait privilégier le CCJR. Les groupes ont cherché à trouver une manière facile de réseauter, comme un forum ou un babillard électronique. Le réseautage a aussi été identifié comme une méthode qui permettrait de trouver de la formation, des possibilités de bénévolat et des services de JR.

La tenue de conférences a été l'activité dont on a le plus discuté à la réunion de Winnipeg. On a suggéré que les conférences devraient être de nature nationale et régionale et favoriser le dialogue. Un groupe a mentionné que les conférences peuvent être menées en fonction des objectifs généraux du développement de la communauté, de l'éducation du public et du réseautage politique. En plus des conférences, on considère que d'autres activités seraient à considérer, notamment la mise en lien des praticiens en personne par l'entremise d'une base de données à jour et le regroupement des derniers travaux de recherche, des plus récents modèles et des dernières mises à jour concernant les programmes.

La réunion de Winnipeg a donné lieu à plusieurs discussions sur l'importance des jeunes. Cela s'est reflété dans les activités suggérées. Une bonne partie des petits groupes ont discuté de la possibilité d'inclure la JR dans les programmes d'études et de mettre l'accent sur l'éducation des jeunes. Ce désir se reflète aussi dans l'objectif d'utiliser les nouveaux médias pour approcher les générations plus jeunes.

La gestion des bénévoles est une nouvelle activité qui a été proposée durant la réunion. Les participants ont mentionné que des organisations comme Amnistie internationale pourraient servir de modèle pour le travail avec des bénévoles.

Bon nombre des buts et des activités proposés étaient liés aux produits qui, de l'avis des participants, devraient être offerts par le CCJR. La création d'un site Web a été le point le plus souvent discuté. Beaucoup de groupes ont suggéré que le site Web pourrait remplir différentes fonctions utiles au CCJR. Le site Web pourrait contenir les éléments suivants :

- Un calendrier des événements pour tenir les gens informés des événements en matière de JR;
- Des liens aux sites Web des programmes locaux et des autres ressources pertinentes;
- Une section « Le saviez-vous? » qui présenterait des nouvelles pertinentes;
- Des blogueurs invités d'origine locale, nationale et internationale;
- Des faits vécus et des exemples réels de JR;
- Un glossaire des termes de la JR.

Le site Web pourrait aussi servir de moyen de distribution pour certains des autres produits que pourrait offrir le CCJR. Une liste des ressources et les résultats des

recherches comptent parmi les autres produits qui ont été discutés à la réunion de Winnipeg. La liste des ressources pourrait prendre la forme d'une base de données qui contiendrait les coordonnées des programmes et des employés, ainsi que toute autre information pouvant éduquer le public sur la JR et fournir des renseignements supplémentaires aux personnes travaillant dans le domaine de la JR.

Une carte visuelle des programmes de JR a été proposée comme un produit que pourrait offrir le CCJR sur son site Web. Une carte canadienne avec des menus déroulants pourrait être utilisée, de même qu'une liste des services en JR pour chacune des provinces. On a laissé entendre qu'il pourrait y avoir des problèmes avec la mise à jour de l'information contenue sur la carte, mais que le tout pourrait être réglé si l'on fixait une date récurrente pour la mise à jour de la carte.

On a aussi suggéré de créer un bulletin d'information. Celui-ci devrait être court et pertinent, et il pourrait être distribué à l'aide du site Web au plus grand nombre d'utilisateurs possible plutôt que d'être envoyé par courrier. On réduirait ainsi les coûts. On a suggéré cependant de rendre le bulletin disponible en copie papier à ceux qui n'ont pas d'ordinateur.

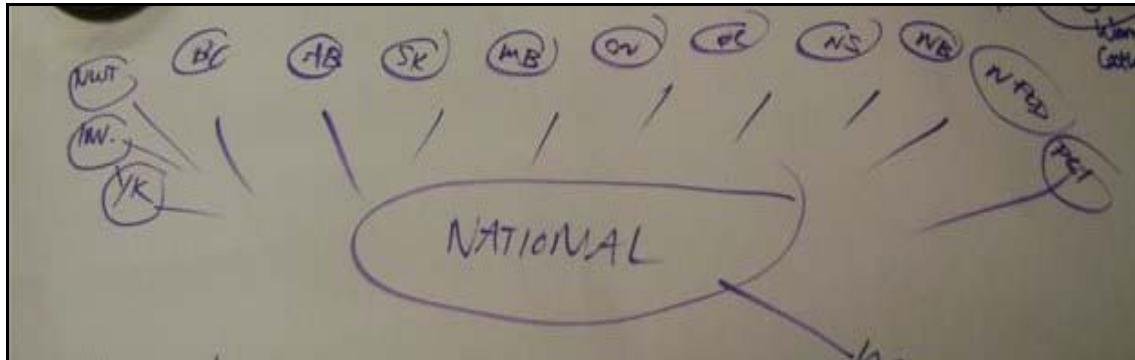
Bien que la réunion de Winnipeg a permis de relever un fort consensus sur les objectifs, les activités et les produits du CCJR, il est important de mentionner que les participants étaient d'avis que le CCJR devrait « commencer modestement ». Les commentaires recueillis pour le *Document préparatoire* posent une mise en garde selon laquelle le CCJR ne pourrait peut-être pas être en mesure d'accomplir tous ses objectifs et toutes les activités suggérées, et qu'il serait peut-être préférable de cibler quelques points précis pour commencer. Des avertissements similaires ont été prononcés lors de la réunion de Winnipeg. Par exemple, on a recueilli des commentaires comme : « Commencer modestement, puis croître graduellement en fonction d'un échéancier établi », et « Le mandat doit permettre l'atteinte des objectifs, des priorités -- petits, réalistes ».

D. Structure du CCJR

Les petits groupes ont discuté de la structure possible du CCJR. Ils se sont posé la question à savoir si le CCJR devait être constitué en personne morale ou avoir un conseil d'administration, mais ont aussi discuté de la possibilité que le CCJR soit structuré comme une coalition, un réseau ou un centre d'échange informel qui transmettrait de l'information par courriel et qui posséderait un site Web. On a aussi suggéré que la structure du CCJR pourrait changer au fil du temps et qu'il faudrait « permettre que la structure se complexifie au rythme de l'évolution du CCJR ». Des commentaires ont été émis, par exemple, concernant la possibilité de créer une coalition ou un mouvement informel et de laisser le tout évoluer à partir de là. Des gens ont aussi émis des commentaires sur l'importance de tenir compte des buts et des objectifs du CCJR avant de prendre toute décision concernant sa structure.

Les participants étaient d'accord sur la nécessité d'établir une représentation géographique au sein du CCJR. On a suggéré que le CCJR compte sur une représentation des organismes provinciaux de JR et qu'il travaille avec ceux-ci. On a aussi proposé que chaque région, ou chaque province et territoire du Canada, soit représenté(e). Cette idée est illustrée dans la photo 1. On a aussi suggéré que différents groupes soient représentés, notamment les jeunes, les universitaires, les victimes et les Autochtones.

Photo 1 : Représentation provinciale et territoriale au sein du CCJR



Il semble qu'au moins deux petits groupes se soient concentrés sur la relation entre les groupes provinciaux de JR déjà en place et le CCJR. Un de ces groupes a proposé certains stades de développement pour le CCJR qui commencerait par la formation des sections provinciales, et la sélection des membres et d'un leader. La prochaine étape consisterait à « créer des groupes de travail en vue d'atteindre les principaux objectifs (créer des plans de travail et de mise en œuvre) ». On a annoncé à la réunion de Winnipeg que les provinces maritimes et le Manitoba étaient intéressés à former des associations de JR, qui seraient liées au CCJR.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs petits groupes ont discuté de la nécessité que le CCJR soit constitué en personne morale. Malheureusement, les notes de réunion n'identifient pas clairement les avantages et les inconvénients discutés concernant la constitution en personne morale. Certains croient que le CCJR a besoin d'une direction et d'une structure claires. Cela pourrait vouloir dire que certains participants croyaient que la direction, la prise de décisions et le progrès du CCJR seraient plus clairs s'il était constitué en personne morale. Certains ont aussi suggéré qu'un avantage de la constitution en personne morale serait que le CCJR pourrait chercher à obtenir du financement auprès des différents paliers de gouvernement. On a mentionné cependant qu'il ne serait peut-être pas nécessaire pour le CCJR de chercher à obtenir du financement de la part des gouvernements.

Les groupes qui ont discuté de la constitution en personne morale ont fait les suggestions suivantes :

- Avoir un conseil avec un mandat à durée limitée, afin d'assurer une rotation qui favorisera « la diversité, la croissance, le changement et l'égalité »;

- Avoir des représentants de différentes régions qui sont responsables de communiquer de l'information au conseil d'administration national;
- S'assurer de bien définir les rôles, les responsabilités, les politiques et les procédures du conseil d'administration du CCJR.

En ce qui concerne la proposition voulant que le CCJR soit structuré comme une coalition, certains des commentaires recueillis semblent laisser entendre que certains des participants souhaiteraient que le CCJR soit égalitaire et moins hiérarchique que les modèles et les structures plus traditionnels. On a suggéré comme avantage le fait qu'une coalition pourrait mieux représenter les différentes cultures du Canada. On a aussi suggéré qu'une coalition pourrait recueillir l'information et la diffuser aux partenaires; qu'elle permettrait de partager des expériences; que ce type d'approche créerait un effet boule de neige sur le plan de la participation, et que c'est là, la réelle valeur d'une coalition.

Bien que les notes de réunion ne soient pas très claires en ce qui concerne les inconvénients possibles d'une coalition, l'un des commentaires recueillis était : « Attention : énergie placée dans la coalition plutôt que dans le travail concret ». On fait peut-être référence à l'énergie nécessaire pour maintenir les liens informels entre les membres d'une coalition.

De nombreux commentaires ont été émis quant à la nécessité que le CCJR puisse compter sur un bureau et concernant l'emplacement possible de ce bureau. Certains ont suggéré qu'un bureau pourrait être mis en place dans un endroit central, comme Ottawa, Toronto, Gatineau ou Winnipeg. D'autres ont suggéré qu'un bureau n'était pas nécessaire. D'autres ont suggéré qu'il pourrait y avoir un « bureau virtuel », du moins pour commencer, ou que l'emplacement du bureau pourrait faire l'objet d'une rotation.

E. Options d'adhésion

Durant le processus de collecte d'information en vue de la réunion de Winnipeg, le comité directeur a relevé différents points de vue quant à l'adhésion de membres au CCJR. Comme le mentionne le document préparatoire, les répondants « ont fourni des suggestions contradictoires sur l'établissement ou non de catégories, les critères d'adhésion à respecter et l'imposition ou non de frais d'adhésion ». En raison de cette situation, le comité directeur a cru bon profiter de la réunion de Winnipeg pour inciter les petits groupes à avoir des discussions sur l'adhésion.

Les discussions ont porté principalement sur la nécessité que l'adhésion soit un processus ouvert et inclusif, sur l'importance que différents secteurs soient représentés ainsi que sur le besoin d'une représentation régionale ou géographique. Ces trois thèmes ont été mentionnés par un des petits groupes, qui a proposé que les points suivants soient considérés en ce qui concerne l'adhésion :

- Représentation régionale
- Représentation des victimes, des délinquants, de la collectivité

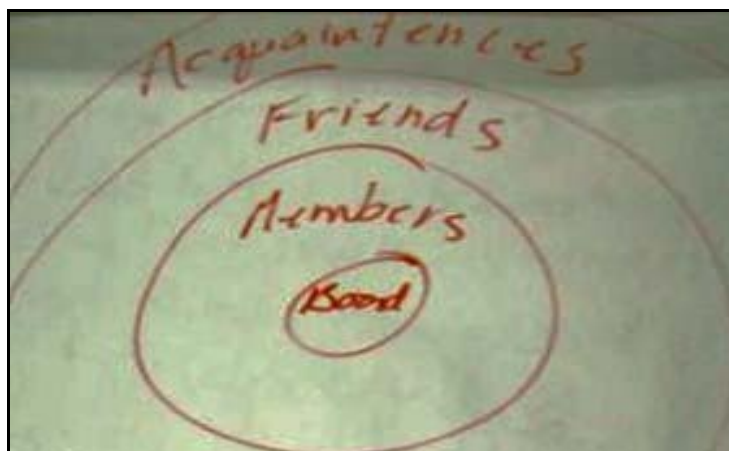
- Faire preuve d'écoute, proposer des choix, être inclusif
- Égalité des membres -- personnes, groupes, organismes

La plupart des petits groupes ont indiqué qu'il serait préférable si l'adhésion au CCJR était divisée en catégories. Voici une liste rédigée par un des groupes :

Membre à part entière	Étudiant
Associé	Observateur
Individuel	Professionnel
Soutien	Organisation
Organisme	À vie
Ami	Membre honorifique
Organisme affilié	

Un autre groupe a dessiné, à l'aide de quatre cercles concentriques, le diagramme de la structure que pourrait avoir l'adhésion au CCJR : le conseil d'administration du CCJR au centre, suivi des membres, ensuite des amis, puis des connaissances dans le dernier cercle. La photo 2 illustre ce concept.

Photo 2 : Suggestion de la structure d'adhésion au CCJR



Bien que plusieurs groupes aient manifesté leur appui au concept d'adhésion, d'autres avaient un point de vue différent. Un groupe a suggéré qu'une hiérarchie des membres n'est pas vraiment fonctionnelle et qu'il ne devrait pas y avoir de limitation en ce qui a trait à l'adhésion, car on devrait accepter toute personne étant intéressée à la JR. Une tension était palpable dans certains groupes concernant la nécessité d'être le plus inclusif possible et concernant le respect des valeurs de la JR. Par exemple, on a suggéré que les membres potentiels prouvent qu'ils adhèrent aux valeurs de la JR en signant un énoncé de croyances ou de valeurs, ou encore qu'un organe décisionnel détermine la validité de l'adhésion selon des critères donnés.

Un autre groupe a suggéré qu'il est peut-être prématuré de discuter de l'adhésion, mais qu'il faudrait le faire lorsque nous serons prêts à devenir un organisme formel. Ce groupe a suggéré les étapes suivantes pour le processus d'adhésion :

1. Rédiger une liste des courriels des participants (à la réunion de Winnipeg)
2. Les participants recommandent d'autres personnes-ressources (par région et affiliation)
3. Créer et développer la liste des personnes-ressources et la banque de courriels
4. Le moment venu, solliciter les gens pour qu'ils deviennent membres (selon ce que décidera le comité directeur)

Certains des petits groupes ont discuté des avantages potentiels que pourrait offrir l'adhésion, comme le sentiment de liens renforcés entre les organismes de JR, l'échange d'information, la possibilité de se mobiliser face à des situations d'importance et la possibilité de sensibiliser davantage la population à la JR. D'autres ont fait part des avantages pratiques que pourrait entraîner l'adhésion, comme une assurance de responsabilité civile ou la possibilité de publier de l'information ou de la publicité sur le site Web du CCJR.

Plusieurs points de vue ont été émis quant au droit de vote des membres. Par exemple, un groupe s'est demandé si le processus de vote allait être nécessaire ou si les décisions pourraient être prises à la suite d'un consensus. De plus, plusieurs groupes se sont demandés si les personnes ou les groupes devraient répondre à certains critères pour devenir des membres. Pour plus d'information concernant ces sujets, veuillez consulter le *Document préparatoire*.

F. Développement du CCJR

Certains des petits groupes ont discuté des étapes ou des tâches que le CCJR aurait à accomplir. Deux principaux thèmes sont ressortis des discussions : le besoin d'une « direction claire » et la nécessité de progresser. Peu d'explications ont été émises quant à la nature des tâches à accomplir ou concernant l'élaboration d'un échéancier. Un groupe a suggéré d'avancer « à petits pas » au cours des 12 à 18 prochains mois. Un autre groupe a élaboré une liste plus exhaustive et ambitieuse des stades du développement :

- Former les sections provinciales, nommer des membres et un leader;
- Créer des groupes de travail en vue d'atteindre les principaux objectifs (créer des plans de travail et de mise en œuvre) -- délais, plans de travail, mise en œuvre;
- Créer des liens entre les secteurs (universitaires, praticiens, groupes de victimes/délinquants, etc.);
- Créer un recueil présentant les participants de la réunion d'aujourd'hui et de courtes biographies;

- Dresser une liste de liens Internet vers les sites Web d'organismes connus et présentant leurs pratiques, leurs activités et leurs processus;
- Clarifier les catégories de JR et les définitions.

Le 23 mars 2010, vers la fin de la réunion, une discussion en grand groupe a eu lieu sur le travail qui attend le CCJR et sur les personnes qui seraient responsables des étapes subséquentes. Certains des participants ont suggéré que les membres du comité directeur qui étaient présents à la réunion continuent à travailler sur le développement du CCJR. Ces membres du comité directeur agiraient comme une « équipe de transition » qui continuerait à effectuer le travail préparatoire en attendant la mise en place officielle du CCJR, moment où les membres du CCJR choisiraient leurs représentants. Cette proposition a été acceptée par les participants.

Les participants ont reconnu que le développement du CCJR nécessitait encore beaucoup de travail et que le temps et la capacité des membres du comité directeur étaient limités. C'est pourquoi les participants ont accepté que le comité directeur forme des sous-comités ou des groupes de travail, ou qu'il trouve tout autre moyen pour s'aider dans les différentes tâches à accomplir.

Les participants ont aussi mentionné que le comité directeur devrait compter sur des représentants des provinces du Québec et de l'Atlantique, et qu'il devrait encourager une plus grande représentation des groupes œuvrant dans le domaine de la JR, comme les Autochtones et les individus ayant commis des torts. Les participants ont suggéré que de nouveaux membres provenant de ces groupes cibles soient admis au sein du comité directeur ou qu'ils participent d'une autre façon au développement du CCJR.

Enfin, les participants étaient d'avis que le comité directeur devrait distribuer les notes de réunion à toutes les personnes qui ont participé à la réunion de Winnipeg; qu'il devrait travailler davantage pour développer le CCJR; et qu'il devrait rédiger un rapport ou offrir une mise à jour lors du Symposium national sur la justice réparatrice qui aura lieu en novembre 2010.

V. Commentaires concernant la réunion et les possibilités de mobilisations futures au sein du CCJR

On a distribué aux participants un formulaire où on leur demandait d'identifier les façons dont ils seraient intéressés à participer au développement du CCJR. Le formulaire permettait aussi de suggérer d'autres personnes qui pourraient aider le CCJR, de formuler des commentaires sur la réunion de Winnipeg et de partager son point de vue sur le développement du CCJR. Le formulaire a été envoyé par courriel après la réunion.

Le comité directeur a reçu plus de 50 réponses écrites des personnes qui ont participé à la réunion de Winnipeg, et plusieurs autres des personnes qui n'étaient pas

présentes, mais qui avaient reçu le formulaire par courriel. Tous les répondants se sont dits intéressés à recevoir de l'information sur le développement du CCJR. Près de 30 personnes ont été suggérées pour des postes au sein de la direction du CCJR, que ce soit pour maintenant ou dans l'avenir. De nombreuses personnes ont offert leur aide ou encore leurs compétences ou des ressources dans différents domaines, comme les communications, les technologies, la cueillette d'information sur les programmes de JR, et la planification stratégique. Certaines autres personnes ont offert des ressources concrètes ou une aide financière.

Les commentaires concernant la réunion de Winnipeg laissaient entendre que les participants ont senti que les dialogues et le partage de connaissances avec les gens des autres secteurs et régions ont été bénéfiques. Les répondants ont souligné la nécessité de poursuivre le développement du CCJR, ont identifié les priorités pour les étapes subséquentes et ont fait quelques suggestions concernant les processus liés au développement du CCJR. Les participants semblaient généralement satisfaits de l'ordre du jour et de la structure de la réunion. Voici quelques commentaires à cet égard : « Superbe travail considérant le budget serré et la quantité de travail à effectuer. Je suis impressionné », et « Merci beaucoup pour le travail acharné et l'excellent travail du comité organisateur ».

Les commentaires recueillis laissent aussi entendre que les participants ont jugé que l'événement avait été bénéfique. Voici quelques commentaires à ce sujet :

- « Jeunesse, énergie, passion, intelligence, réseautage, et une progression vers un organisme national... »;
- « J'ai aimé être ici et rencontrer des gens qui pensent comme moi »;
- « Sentiment d'espoir et de sérieux envers le travail ».

Bien que la majorité des commentaires recueillis étaient positifs, certaines préoccupations ont été relevées quant aux processus privilégiés lors de la réunion. Par exemple, certains participants ont mentionné qu'il serait préférable de mieux planifier les dernières heures de la réunion et de clarifier davantage les décisions et les étapes à suivre. Une personne a émis un commentaire concernant la distance trop grande entre le St. Benedict's Retreat and Conference Centre et l'aéroport. D'autres ont cependant tenu à exprimer leur satisfaction concernant l'organisation compte tenu du budget limité. Certains participants ont mentionné que la nature religieuse de l'immeuble leur a rappelé leur expérience au sein d'un pensionnat. L'endroit a été choisi en raison de son prix abordable, et non pour sa nature religieuse. Le comité directeur regrette que l'endroit ait rendu mal à l'aise certaines personnes et saura en tirer une leçon pour l'organisation d'événements futurs.

VI. Prochaines étapes

Afin d'élargir la représentation au sein du comité directeur, on a invité deux nouvelles personnes à s'y joindre. Ces invitations ont été faites en fonction des nominations et de

l'information communiquée sur les formulaires qui ont été remplis pendant et après la réunion de Winnipeg. L'une de ces personnes a accepté de se joindre au comité directeur. Le comité directeur réfléchit actuellement à la façon dont il pourrait compléter le processus d'adhésion et mobiliser des bénévoles pour le travail à effectuer au cours des prochains mois.

Le comité directeur distribuera le présent rapport à ceux qui ont participé à la réunion de Winnipeg. Le rapport sera aussi distribué aux groupes intéressés à le recevoir ou à contribuer au développement du CCJR. De plus, le comité directeur fera état de la progression du CCJR au Symposium national sur la justice réparatrice de 2010. Le contenu et le format de cette présentation seront élaborés au cours des prochains mois.

Entre-temps, le comité directeur continuera à travailler sur le développement du CCJR. Le comité directeur a commencé à former des sous-comités qui s'occuperont de réviser l'information recueillie au cours des deux dernières années, d'analyser les différentes options et de commencer l'ébauche d'une proposition de certains aspects du CCJR.

On s'attend à ce que les sous-comités suivants soient formés : un sous-comité sur les valeurs et la vision; un sous-comité sur les objectifs, les activités et les produits; un sous-comité sur la structure et l'adhésion; et un sous-comité sur le financement et l'autofinancement. D'autres sous-comités seront ajoutés dans le futur au besoin.

Les membres des sous-comités seront d'abord choisis parmi les personnes ayant exprimé leur intérêt à cet égard dans le formulaire, mais on pourrait chercher des membres supplémentaires afin de s'assurer que chaque sous-comité contient un nombre adéquat de membres et que ceux-ci soient le plus diversifiés possible.

Chaque sous-comité aura ses propres buts et tâches à accomplir. Par exemple, on s'attend à ce que le sous-comité sur les valeurs et la vision aura à identifier cinq à dix valeurs que devrait privilégier le CCJR, et expliquer la teneur de ces valeurs dans le contexte opérationnel d'un organisme national. Ce sous-comité aura aussi à élaborer trois énoncés de vision ainsi qu'une explication de la pertinence de celles-ci dans le cadre des discussions menées sur le CCJR jusqu'à maintenant. Le comité directeur demandera au sous-comité d'identifier la vision qu'il faudrait privilégier.

Le sous-comité sur les objectifs, les activités et les produits aura à finaliser la définition des objectifs, des activités et des produits du CCJR. De plus, ce sous-comité aura à recommander des priorités pour chacun de ces éléments et devra déterminer quelles mesures pourraient être mises en place le plus rapidement possible. Cela inclurait la définition des ressources nécessaires (humaines et financières) à la réalisation de ces mesures.

Le sous-comité sur la structure et l'adhésion commencera à étudier les possibilités pertinentes à sa mission. Bien qu'aucune recommandation ne puisse être élaborée quant à la structure et l'adhésion avant que la vision, les objectifs et les buts du CCJR ne soient définis, une cueillette d'information préliminaire peut commencer. Le

sous-comité pourra présenter une recommandation concernant la structure du CCJR et l'adhésion à celui-ci une fois que la vision, les objectifs, les buts et les activités de l'organisme auront été clarifiés.

Le sous-comité sur le financement et l'autofinancement aura à étudier quels types de ressources financières, de ressources concrètes, de ressources humaines et autres types de soutien peuvent être mis à la disposition du CCJR.

VII. Conclusion

Quatre-vingt-dix-neuf (99) personnes provenant de régions et de milieux différents ont participé à la réunion de Winnipeg, au Manitoba, pour discuter de la formation du CCJR. La réunion a été marquée par une énergie des plus entraînantes, et beaucoup de suggestions intelligentes ont été formulées.

Les participants ont manifesté leur enthousiasme concernant la formation du CCJR. Certains ont dit qu'ils sentaient renaître l'espoir d'une voix à l'échelle nationale et qu'ils participaient à la naissance d'un nouvel organisme. Plusieurs participants ont affirmé avoir apprécié la possibilité de faire du réseautage et de partager de l'information sur leurs programmes et préoccupations dans le domaine de la JR.

Les participants étaient sur la même longueur d'onde en ce qui concerne les différents aspects du CCJR, notamment les buts et les activités de celui-ci. Les participants étaient aussi d'accord quant aux prochaines étapes à entreprendre et ont mandaté les membres du comité directeur à continuer le travail. Ils ont demandé au comité directeur de communiquer les notes de la réunion de Winnipeg et de présenter un rapport lors du Symposium national sur la justice réparatrice de 2010. Le comité directeur a entrepris différentes mesures pour poursuivre le développement du CCJR.

Pour plus d'information concernant le CCJR, ou pour recevoir une copie des documents mentionnés dans le présent rapport, comme le *Rapport final de la consultation portant sur l'opportunité d'établir un Consortium canadien pour la justice réparatrice* et le *Document préparatoire*, veuillez communiquer avec :

Jennifer Haslett
P.O. Box 52044
Edmonton, AB
T6G 2T5
Courriel : haslettj@telus.net
Téléphone : 780-902-9200

Annexe A : Membres du comité directeur

En ce juin 2010, les membres du comité directeur pour le CCJR sont les suivants :

Manon Buck
Barb Erb
Warren Glowatski
Carol-Anne Grenier
Jennifer Haslett
Tammy Kauk
James Loewen
Jane Miller-Ashton
Tania Petrellis
Barbara Tomporowski

Annexe B : Liste de facilitateurs de groupes

Le comité directeur du CCJR apprécie l'aide des personnes suivantes, qui ont facilité les discussions en petits groupes durant la rencontre à Winnipeg :

Catherine Barga
Lois Coleman-Neufeld
Alan Edwards
Meredith Egan
Dave Farthing
Angela Gates
Warren Glowatski
Carly Hoogeveen
Scott Morton-Ninomiya
Rose-Marie Stewart
Mark Yantzi

Annexe C : Notes de réunion

Veillez noter que la composition des petits groupes a changé tout au long de la séance; la liste des groupes présentée dans cette annexe reflétera cette réalité.

Énoncés de vision

Quelle vision une association nationale devrait-elle adopter pour créer un mouvement florissant en faveur de la JR au Canada?

Groupe 1

Un leadership inclusif visant à habiliter et à soutenir les diverses communautés individuelles locales pour qu'elles favorisent l'adoption de principes, de pratiques et de possibilités de JR dans les principaux courants de la culture canadienne et pour qu'elles encouragent les gens à valoriser la justice dans leur quotidien.

Groupe 2

Chaque Canadien doit comprendre de façon intuitive les pratiques de JR et avoir accès à celles-ci.

Groupe 3

- Un réseau respectueux et attentionné qui permettra de développer la diversité dans les collectivités canadiennes et qui favorisera la valorisation de la JR au Canada grâce à l'éducation, à la sensibilisation et au renforcement des capacités.

Groupe vert pâle

- Renforcer et habiliter les praticiens, les défenseurs et les initiatives en JR au Canada de manière à créer une société juste et équitable.
- La population canadienne ressent un sentiment de justice et de bien-être, et notre association aide les praticiens de la JR à parvenir à cette fin, et ce, partout au pays.
- La population canadienne aura un forum où elle pourra poser des questions éclairées, essentielles et pertinentes à propos de la justice et du système judiciaire.

Groupe bleu

Le rhino permet de cultiver la JR au sein de la culture canadienne.

Groupes non identifiés

Un organisme progressif (et novateur?) qui valorise son apprentissage et son développement; qui agit comme porte-parole pour le mouvement de la JR; qui définit les valeurs de la justice réparatrice; et qui consolide la connexité et les connaissances en matière de JR.

Un pays où la JR est adoptée à titre de cadre privilégié pour la transformation des délinquants afin de favoriser la guérison et la diminution des torts causés au sein de la collectivité.

Une société où la JR est adoptée à titre de cadre de transformation visant la guérison et la diminution des torts causés au sein de la collectivité.

La vision du CCJR doit être d'ancrer la JR au sein de la mosaïque canadienne de manière à ce que le respect et la dignité soient à la base des relations humaines entre les personnes et leur environnement.

MESOSYNEDRIA : se réunir à partir d'un terrain d'entente!

Vision

Groupe des S

- Leadership
- Respect
- Défense des intérêts
- Courage
- Réseautage
- Soutien
- Être informé -- crédible
- Voix -- journal
- Participation à tous les niveaux
- Prise en charge à l'échelle locale
- Relations
- Sensibilisation -- devenir la norme
- Inclusion de la diversité
- Justice
- Responsabilité

Groupe 1

- Nous aimerions retrouver ces valeurs chez nos jeunes
- Nous aimerions retrouver ces valeurs partout -- les principes, pas les programmes
- Nous en entendrions parler dans les réunions
- Responsabilité et évaluation -- objectifs -- rationnellement liés aux résultats et aux cadres d'évaluation, fondés sur des preuves
- Endroits
- La JR pourrait faire partie des programmes scolaires dès le début
- Communication et sensibilisation à tous les échelons du leadership autochtone afin de rétablir les programmes dans les collectivités autochtones
- La JR deviendrait naturelle, normative, une partie intégrante de la société; elle empêcherait les torts de se produire, car elle ferait partie de nos moeurs. Il faut arrêter d'aggraver les torts par des processus rétributifs
- Les pratiques et les principes de JR devraient être inculqués dès la petite enfance -- en faire une intervention préventive, proactive
- Financement égal à celui accordé aux systèmes de justice pénale
- Une plus grande imagination sur le plan moral (p. ex. inculquer le concept de la JR dans les cours sur le rôle parental)
- Enseigner d'autres points de vue
- Créer plus d'options et un « système de triage » bien développé
- Créer une culture où l'on croit en la possibilité de la rédemption
- Une plus grande attention médiatique accordée aux histoires de don de soi
- Plus d'histoires sur différents types de pouvoir
- Afin de mettre à l'épreuve les limites de notre vision en matière de justice... Permettre aux gens de valoriser la justice dans leur quotidien.
- Un leadership inclusif visant à habilitier et à soutenir les diverses communautés pour qu'elles favorisent l'adoption de principes, de pratiques et de possibilités de JR dans la vie de tous les jours

Groupe 2

- Dans un monde parfait
 - Toutes les victimes auraient accès aux processus de JR
 - Les pratiques de JR seraient la norme et les pratiques punitives seraient l'exception
 - La population saurait ce qu'est la JR et serait à l'aise avec ce concept
 - Les enfants apprendraient le concept de JR dès le primaire
 - L'organisme serait autonome (non dépendante du gouvernement)
 - La culture/culture populaire ferait l'éloge de la JR
 - La JR serait accessible à tous -- façon de gérer les conflits -- uniforme entre les régions -- suffisamment de temps pour passer à travers tous les processus
 - Approches de JR -- au-delà du système de justice pénale

- Système élargi et inclusif
- Pratiques de JR
- Équité -- justice sociale (sens large)
- Souci de justice (intégration du SCC et du gouvernement)
- Se réconcilier avec les pratiques d'autrefois
- Possibilité de savoir ce que les autres pensent de nous sans qu'ils n'adoptent une attitude défensive -- la prévention par la compréhension
- Réparer les injustices (rétablissement, guérison, réflexion, empathie)
- Diminution du taux de criminalité
- Les politiciens en faveur de la JR obtiendraient plus de votes
- La JR ferait partie du programme des écoles de droit
- Augmentation du nombre de bénévoles et de personnes adhérant à ce concept
- Effets négatifs = compensation par rapport au portrait global
- Responsabilité -- pour corriger les torts, quelles sont les répercussions de nos gestes?
- Stratégie en santé mentale -- collectivités en santé, dénégarion des causes fondamentales -- la santé mentale
- Les droits de la personne -- ce sont « nos » droits

Groupe jaune

Règles de base

- Inclusif
- Écouter les autres points de vue
- Tenir compte des valeurs
- Introspection, autosurveillance -- associer nos valeurs à nos gestes
- Respect -- se respecter entre nous et respecter la diversité
- Écoute active
- Prendre plaisir à se retrouver tous ensemble
- Bien communiquer avec les autres
- Respecter les expériences racontées au cours des discussions

Vision

- Permettre à chaque groupe de se faire entendre
- Faire preuve d'abnégation et faire entendre la voix des autres
- Non hiérarchique
- Prendre conscience qu'il s'agit d'une question de cœur, et non une question de l'esprit
- Créer un espace où la JR est possible
- Bâtir une communauté nationale de JR ou laisser au Canada la responsabilité d'en bâtir une

- Un organisme progressif qui valorise son apprentissage et son développement; qui agit comme porte-parole pour le mouvement de la JR; qui définit les valeurs de la justice réparatrice; et qui consolide la connexité et les connaissances en matière de JR.*
- Le financement ne serait pas concurrent
- On a beaucoup de travail à faire pour déterminer de quoi aurait l'air un système de justice pénale basé sur la JR, ou encore un système scolaire basé sur ce concept
- On doit trouver un moyen de financer davantage de programmes de JR -- on croit que ça entraînera des économies de coûts à long terme, mais où peut-on trouver le financement à court terme?
- Le développement de la communauté passe notamment par les éléments suivants :
 - Entraide
 - Sensibiliser les gens au sujet de la JR
 - Établir des liens entre les programmes de JR et d'autres programmes
 - Donner de l'information sur la JR
 - Éduquer le public afin de contrer l'idéologie selon laquelle il faut être sévère envers le crime
 - Présenter des modèles de collectivités réparatrices afin de montrer ce qui est possible -- faire en sorte que les autres « désirent notre produit »
 - Faire plus de recherche -- pas seulement sur la JR, mais sur les idéologies politiques
 - Réfléchir à ce que la JR peut faire pour contrer l'oppression du système
 - Nous aider à communiquer et à collaborer avec des personnes qui pensent ou font les choses différemment
- Progrès
- Mieux faire connaître ce qu'est la JR
- Exhaustivité
- Leadership (être courageux, être prêt à prendre des risques)
- Normalisation
- Collaboration
- Transformer les systèmes, les collectivités, la société et la culture
- Donner de l'énergie, des pouvoirs

Groupe orange

- Réfléchir sur la diversité des personnes avec qui l'on travaille
- Égalité
- Le caractère sacré et la dignité de chaque personne
- Un consortium de groupes autonomes travaillant dans le cadre de la JR
- Un pays où les principes et les pratiques de la JR sont appliqués dans tous les cadres appropriés
- Favoriser la guérison pour prévenir les torts
- Compliments et réactions

- Transformer les conflits en actes de coopération, et ce, en une seule génération (« J'ai fait un rêve... »)
- Un pays où la JR est adoptée à titre de processus afin de favoriser la guérison et la diminution des torts causés au sein de la collectivité.

Groupe turquoise

- Entretenir des collectivités sécuritaires et de guérison en faisant la promotion des principes et des programmes de JR
- Augmentation importante du nombre de cas de déjudiciarisation
- Option offerte à tous les délinquants et à toutes les victimes, et ce, à tout moment
- Un service de police qui respecte toutes les personnes
- La JR serait connue de tous les Canadiens
- La JR ne diviserait pas la population
- La justice serait définie comme le fait de respecter chaque personne et d'encourager la croissance -- elle serait appliquée par l'entremise de relations respectueuses, affectueuses
- Donner à tous des occasions d'apprendre, de guérir et de grandir à partir des moments difficiles de la vie
- Énoncé de vision : la JR aura une incidence sur tous les types d'établissements et de relations sociales, notamment les écoles, les familles, les tribunaux et les corps policiers
- Comprendre les gens non pas en se fondant sur leur comportement, mais plutôt sur leurs souffrances
- Le CCJR a pour vision :
 - d'ancrer la JR au sein de la mosaïque/culture canadienne
 - de créer un réseau national d'organismes et de personnes ayant pour but de [voir les éléments de vision énumérés ci-dessus]
 - de faire en sorte que les personnes ne soient pas jugées en fonction de ce qu'elles disent ou font, mais en fonction de ce qu'elles sont en tant qu'être humain
 - de faire en sorte que toutes les personnes soient respectées en tant qu'être humain dans leurs relations
 - de faire en sorte que les souffrances soient reconnues et que la guérison soit une voie privilégiée
 - de faire en sorte que le respect et la dignité soient à la base des relations humaines entre les personnes et leur environnement

Groupe bleu

Vision de 5 ans

- Acceptation par le milieu de la justice
- Initiatives communautaires/locales

- Financement adéquat
- Plus d'animateurs (JR), moins d'avocats
- Les policiers comprennent la philosophie de la JR et y adhèrent
- Tous les Canadiens peuvent accéder facilement à la JR
- Les besoins des victimes sont satisfaits au sein des collectivités
- Les intervenants/membres de la population sont pleinement informés des approches de JR dans divers contextes et ont la liberté de choisir
- Les approches de JR commencent à être appliquées dans la société -- elles sont inculquées aux jeunes/dans les écoles

Vision de 5 à 25 ans

- Financement provenant de diverses sources afin d'assurer la durabilité
- La JR est inculquée dès la petite enfance
- La JR est axée sur la personne -- tous les intervenants
 - Dignité de tous -- victime/délinquant/travailleur
 - Les personnes qui travaillent dans le domaine de la JR (notamment les animateurs) sont égales aux participants
 - Tous doivent être prêts à être confrontés
- La JR est la norme, pas une « solution de rechange »*
- Grâce à l'application de la JR au pays, les taux de récidive sont à la baisse
- La JR est reconnue comme la culture adoptée au Canada*
- Prendre le temps de bien se connaître les uns les autres
- Dialogue significatif sur la JR et la justice autochtone -- soutien mutuel, respect des différences

Groupes non identifiés

- Un regroupement de citoyens et d'organismes visant un système de justice plus efficace (plus humain)
- Une réaction plus humaine et plus efficace envers le crime et les actes répréhensibles
- Un regroupement de citoyens et d'organismes qui se consacrent à mettre en oeuvre un avenir où les collectivités sont plus saines, où il y a un moins grand nombre de personnes incarcérées, et où les détenus sont réintégrés plus efficacement à la société

Quels comportements auriez-vous aimé avoir adoptés?

Groupe 6

- Authenticité -- être fidèle à ce que l'on est
- Être accessible -- faire preuve d'ouverture
- Répondre dans les conversations, réagir aux expériences racontées
- Chaque personne a une valeur intrinsèque -- respect, soin et sécurité
- Être attentionné
- Défis
- Respect de l'humanité
- Humilité -- être humble par rapport à l'idée d'accompagner les gens
- Débat sain
- Être à l'écoute des autres
- Comprendre et accepter le fait que nul n'est parfait
- Respect mutuel -- caractère sacré de la personne
- Reconnaissance de l'état humain et de la voie empruntée
- Joie, célébrations, humour
- Être inclusif -- approcher des gens que l'on ne connaît pas
- Colère/peur
- Favoriser les relations saines
- Encouragement
- Productivité et persévérance = rassemblement
- Engagement
- Relations -- amour -- vivre en compagnie d'autres personnes

Groupe vert pâle

- Respect
- Réfléchir à l'avenir
- Ouverture
- Validation des diverses contributions et expériences
- Diversité
- Être réaliste
- Réciprocité
- Curiosité
- « Holistique »
- Attentionné
- Espoir
- Confiance

- Croire que le changement est possible
- Transformation
- Courage (pour identifier des divisions, les gérer, etc.)
- Travail
- Humilité
- Sens de l'humour

Groupe 3

- Être obéissant
- Être ouvert d'esprit
- Être respectueux
- Être inclusif
- Voir le portrait global
- Comportement
- Être humble
- Être amusant
- Être à l'écoute des autres
- Être patient
- Communiquer
- Être courageux
- Se laisser diriger/être aux commandes
- Volonté
- Soif d'apprendre
- Créativité
- Honnêteté
- Originalité
- Concentration

Groupe bleu

- Écoute active
- Encourager, insister
- Être ouvert aux suggestions et accepter que d'autres critiquent nos idées
- Prendre conscience des possibilités de pardon/réparation
- Beauté
- Transparence
- Engagement
- Ouverture
- Être prêt à apprendre
- Équilibre entre les collectivités et les problèmes des victimes et des délinquants (reconnaître que les victimes doivent pouvoir s'exprimer)*
- Communiquer des idées concurrentes

- Respect*
- Humilité
- Clarté
- Honnêteté, aide, transparence*
- Sincérité
- Aimer la JR
- Être persévérant, constructif* et créatif
- Politesse
- Engagement
- Faire preuve de compassion*
- Créer un milieu sécuritaire permettant les encouragements*
- Processus inclusif/rassembleur*
- Curiosité
- Amusant
- Constructif
- Diversité

Groupes non identifiés

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| • Être accessible | Relativité |
| • Être extraverti | Vivre plus simplement |
| • Accepter les croyances des autres | Vivre avec les autres |
| • Meilleure connaissance de la JR | Exercices conjoints |
| • Humilité | Écoute |
| • Inclusivité* | Engagement* |
| • Respect* | Absence de torts |
| • Ne pas porter de jugement | Joie |
| • Ouverture d'esprit | Centré |
| • Étudiant | À l'aise |
| • Passionné | Inclusif |
| • Partager librement | Écouter les autres |
| • Communiquer des idées/pratiques | Créatif/collaboratif* |
| • Transparence | Communiquer de façon sincère |
| • Introspectif | Comment je peux contribuer |
| • Sentiment d'appartenance | Énergie et vision |
| • Capacités individuelles | Célébration du succès |
| • Participant et collaborateur estimé | Attentionné |
| • Compréhension accrue de la JR | |

Valeurs

Groupe 2

- Honnêteté
- Qualité-créativité
- Rebelle
- Vérité
- Autonomie
- Engagement
- Être réaliste
- Inclusion
- Respect
- Optimisme cynique
- Respect des différences
- Simplicité
- Communauté
- Écoute
- Pardon
- Faire preuve d'audace, mais ne pas rechercher la confrontation
- Originalité
- Passer de la parole aux actes
- Substance
- Humanité
- Audace
- Intégrité
- Indépendance -- pas une formule, engendrée par la collectivité
- Souplesse
- Créativité
- Ne pas avoir peur de contester
- Patience
- Vulnérabilité
- Engagement
- Mettre les plans en pratique
- Capacité d'adaptation
- Transparence
- Ouverture
- Financement :
 - Sécurité publique
 - Dons (personnels)
 - Ressources concrètes -- collectivité
 - SCC
 - CEJC
 - CCM

- Indépendance et durabilité par la diversité de la participation -- engagement des autres. La force du nombre à l'extérieur de notre petit groupe
- Inclusivité
 - Valeur de la contribution des autres
 - Diversité
 - Relations
 - Liens
 - Ouverture
- Valeur -- quelle est la valeur de ce que « vous » offrez? Libre entreprise, « axé sur le marché »
- S'adresser au public en outrepassant le gouvernement
- Campagne nationale s'adressant au public
 - Ce que les plus petites collectivités ne peuvent pas faire
 - Messages destinés au public pour l'inciter à défendre ses intérêts auprès du gouvernement
 - S'adresser aux électeurs pour faire changer la politique
- Inclusion de tous les acteurs -- gouvernement et politiciens -- leur participation

Groupe 1

- Courage de parler de la JR de façon sincère, simple et marquante
- Sensibilité, souplesse et capacité d'adaptation
- Proposition de valeur
 - Valeur de ce que l'on offre
 - « Investissement » -- argent personnel, confiance, etc.
- Intégrité
 - Passer de la parole aux actes
- Inclusion -- diversité -- respect de tous
- Indépendance et autonomie

Groupe rouge

- Respect
- Ouverture
- Capacité d'adaptation
- Souplesse
- Intégrité
- Intégration
- Apprentissage -- être toujours en quête de nouvelles connaissances
- Espoir -- « pour un système humain »
- Acceptation du gouvernement
- Sensationnalisme des médias
- Volonté politique
- Sensibilisation de la population

- Inclusion -- police, collectivité
- Recherche des pratiques exemplaires
- Le partage dans le cadre de l'apprentissage
- Partage des connaissances
- Principes de base
- Au-delà de la JR...
- Mettre l'argent investi en justice pénale dans le système de JR -- réinvestir autrement

Groupe orange

- Éducation
- Philosophie (et non un programme)
- Style de vie
- Inclusion respectueuse
- Dire la vérité / raconter des histoires
- Spiritualité
- Respect -- personne n'est jetable
- Donner des pouvoirs!
- Équilibre
- Réalité!
- Soins
- Responsabilité
- Ouverture
- Inviter tout le monde à grandir
- Intégrité
- Être ouvert aux surprises
- Entraide
- Rester vulnérable à la « magie »
- Invitation et créativité
- Les personnes travaillant au sein de l'organisme national ont besoin d'expérience pratique
- Inclure la « magie » et les « vrais chiffres »
- Représentation de différents secteurs
 - Collectivités
 - Victimes
 - Délinquants
 - Autochtones
 - Personnes de croyances différentes
 - Personnes des deux sexes
 - Représentants des clients
 - Etc.

Groupe 6

- Être honnête à propos des attentes et des besoins
- Mettre en pratique ce que l'on dit
- Clarifier les relations
- Transparence
- Avoir une idée claire de la justice réparatrice
- Respect de la diversité des modèles et des organisations; culture, sexe, langue, croyance
- Engagement -- soutien et responsabilisation entre nous et par rapport au concept
- Orientation et reconnaissance = responsabilité???
- Une culture de JR
- Prévenance

Groupe 3

1. Intégrité
2. Communications
3. Inclusivité
4. Respect
5. Habilitation
6. Responsabilité
7. Engagement

Groupe jaune

- Compassion*
- Honnêteté*
- Ouverture aux autres points de vue
- Inclusivité -- y compris sur le plan culturel
- Comment faire pour que l'organisation soit inclusive et que tout le monde veuille se joindre à elle?
- Établir des liens entre les valeurs et les actions posées à la fois sur le plan individuel qu'organisationnel*
- Établir des liens entre les groupes de JR
- Caractère volontaire -- on ne peut pas imposer la JR, mais on peut jouer un rôle de catalyseur
- Intégrité
- Respect

Groupe 9

- Inclusivité
- Vérité et acceptation
- Respect
- Croire que les gens peuvent changer
- Transformation
- Être accessible -- invitant, inclusif
- Compassion
- Harmonie
- Diversité
- Axé sur les besoins -- personnes, groupes
- Faire preuve de créativité et d'innovation
- Adaptation aux besoins, à l'environnement
- Inclusivité* -- qualité et équité, axé sur les besoins, investissement, appartenance, relations, sentiment d'identité, développement de la communauté/liens avec celle-ci
- Priorisation des objectifs
- Création d'une entité à partir des valeurs communautaires*
- Objectifs spécifiques
- Approche pratique
- Acceptation à l'échelle locale -- ne rien forcer, ne rien obliger
- Non fondé sur les pouvoirs
- Façon différente de vivre
- Façon dont on traite les gens
- Travailler en fonction du bien-être des personnes
- S'éloigner de la dichotomie
- Façon différente d'être
- Changement quant à la conscientisation
- Ne pas oublier le passé
- Pratiques individuelles -- changer la culture
- Il faut conserver les cercles

Quelles actions devrait-on poser à partir de ces valeurs?

Groupe jaune

- Comment faire pour harmoniser nos valeurs et nos gestes? Il s'agit d'un combat au quotidien
- Procéder à un exercice sur les valeurs afin d'explorer les questions suivantes :
 - Quelles sont ces valeurs?
 - Qu'est-ce qu'elles signifient?
 - Comment faire pour les opérationnaliser?

- Quels sont les obstacles qui nous empêchent de mettre ces valeurs en application?
- Il nous faut un système pour déterminer quels systèmes/processus peuvent soutenir ces valeurs
- « Comment peut-on aider les gens qui refusent notre aide? » -- comment peut-on façonner les valeurs de JR pour les clients et les membres d'une famille devant passer par un processus de JR?
- L'importance de prendre soin de soi-même -- il faut prendre conscience de notre propre état et prendre soin de nous-mêmes avant de pouvoir prendre soin des autres
- Les autres doivent nous remettre en question pour qu'on se souvienne de nos valeurs
- Être prêt à soulever des questions délicates et s'engager à les résoudre
- Comprendre qu'on est des êtres humains et qu'on n'appliquera pas toujours nos valeurs parfaitement
- Avoir le sens de l'humour
- Apprécier l'aventure de la JR

Groupe bleu

- Discernement quant à la manière dont on se présente soi-même
- Écoute
- Transparence
- Accessibilité
- Participation/façons d'inciter à la participation
- Responsabilité
- Interdépendance (à favoriser) -- une organisation vivrait en chacun de nous
- La force qui est en nous ainsi que la responsabilité
- L'organisation habiliterait les organismes locaux à faire ce qu'ils font au sein de la collectivité
- L'organisation ne serait PAS autoritaire/ à vocation réglementaire
- Partenariats -- trouver/promouvoir/faciliter
- L'organisation ne ferait pas double emploi
- Reconnaître la peur de l'inconnu
- Clarifier le mandat et la mission de l'organisation -- augmenterait la responsabilisation et la confiance
- Établir et développer les réseaux
- Mettre en évidence ce qui se passe actuellement
- Un endroit où partager nos expériences -- entre nous et pour éduquer le public*
- Répondre aux besoins des membres
- Que les organismes/initiatives se sentent libres d'agir en raison de ce que fait l'organisme

Groupe 9

- Attributions
- Mission
- Vision
- Sensibilisation/réseautage
- Échanges de courriels
- Valoriser le sentiment de communauté
- Éliminer les obstacles
- Inclusion
- Listes des organismes de JR actifs au pays -- en ligne, blogues, partage d'information

Groupe 3

- Force
- Énoncé de vision
- Objectifs
- Changement
- Action/validation
- Communication (stratégie)
- Structure organisationnelle
- Représentation
- Reconnaissance de la diversité
- Présence physique/espace
- Sources de financement
- Collaboration
- Échanges
- Leadership
- Reconnaissance
- Site Web
- Uniformité
- Transparence
- Dialogue
- Opportunité
- Proactivité
- Unité
- Processus des cercles

Si la JR était florissante au Canada, de quoi aurait l'air la situation?

Salle de l'amitié

- Comment une association nationale pourrait aider à créer un mouvement florissant en faveur de la JR au Canada?
- Trop volumineux, trop nombreux -- qui décide par quoi commencer?
- Le transfert de compétences pourrait ne pas être « approprié » au début
- Commencer par une « bonne chose »
- Faire en sorte que tous les organismes abandonnent le concept de « propriété intellectuelle » et permettent un libre accès aux documents, y compris la possibilité de les modifier librement -- cela permettra de révéler les lacunes, s'il y a lieu
- Rassembler les ressources en un seul endroit
- Organiser une conférence annuelle pour favoriser le réseautage
- Travailler sur la sensibilité à la diversité culturelle
- Objectifs limités d'abord (seulement la conférence), puis CROISSANCE

Groupe 9

- Un mode de vie
- Une vie idéale, utopique
- On ferait encore face à des conflits
- Montrer aux enfants comment résoudre des situations conflictuelles -- de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire
- Bien-être intentionnel
- Intégration ou supplément
- Disponibilité
- Plus grande interaction -- parents, écoles, organismes
- Engagement
- Sensibilisation du public
- Un système de justice plus efficace
- Le système de justice actuel ne répond pas à tous les besoins
- La réinsertion sociale serait plus efficace sur la JR était enseignée de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire
- Compassion
- Plus grande place accordée à la JR dans les prisons
- Analyse de la JR (du point de vue économique) -- employabilité, où investir les ressources des systèmes répressifs
- La collectivité fait le travail -- prise en charge personnelle, ressources communautaires, responsabilisation, liens
- Revictimisation par les médias
- Différentes formations en JR (police, travailleurs sociaux, enseignants, travailleurs en garderie) -- changement des philosophies

- Philosophie, valeurs, croyances, modèles
- Systèmes plus humains
- Compassion
- Mode de vie -- JR -- faire notre part
- Programmes de JR destinés aux jeunes -- possibilité
- Programmes culturellement acceptables destinés aux parents -- tous les programmes (logement, sociaux, etc.)
- Collectivités qui visent à renforcer positivement l'estime personnelle des enfants -- réduire le stress
- Présenter les idées et les valeurs partout au pays par l'entremise des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
- Programme d'enseignement -- intégration obligatoire du concept de JR

Groupe jaune

- Remplacerait le système de justice pénale traditionnel
- Serait florissant dans la collectivité
- On enseignerait la JR dès la maternelle, et les gens sauraient de quoi il s'agit
- On prendrait l'argent qui est investi dans le système de justice pénale et on le réinvestirait dans les collectivités
- Toutes les collectivités auraient un programme de JR
- Nous aurions une culture différente -- les gens auraient des compétences différentes et risqueraient peut-être moins de commettre un acte répréhensible
- Utiliser le processus des cercles en politique
- La JR coexisterait avec le système de justice pénale traditionnel
- Le système de JR :
 - compterait sur des ressources adéquates
 - serait adéquatement étudié
 - faciliterait la sensibilisation des praticiens de la JR ainsi que l'établissement de liens et l'échange d'information entre eux
 - serait lié à un ensemble d'autres systèmes et services -- holistique
- La JR serait utilisée dans toutes sortes de contextes (p. ex. les services d'aide sociale à l'enfance et les organismes médicaux seraient complètement différents)
- Les économies réalisées grâce à l'utilisation de la JR seraient redistribuées aux écoles et aux autres organismes
- Nous serions témoins d'un changement de modèle; la JR aurait un effet sur la pauvreté, les relations internationales, etc.
- Le système de JR serait le système par défaut -- axé sur la collectivité, intervention rapide

Groupe 3

- Utiliser ce qui est déjà là
- Sensibilisation accrue

- La règle, et non l'exception
- Organisme en croissance
- Synergie -- un mélange de processus
- Un endroit sûr
- Conventions
- Les gens le font déjà
- Tout le monde/bénévoles/public
- Difficulté/marginalisation/prosocial
- Aînés
- Gouvernements unifiés
- Bénévolat/collectivité
- Privé
- Partout où il y a des gens
- Nos propres cadeaux
- *Note de bas de page : l'ensemble de l'organisation a les mêmes attributions pour chaque valeur

Quelles sont les valeurs les plus faciles (et les plus difficiles) à mettre en application?

Groupe 9

- Contestation
- Respect
- Il est plus facile d'être respectueux envers les personnes que l'on ne connaît pas
- Complaisance
- Tenir certaines choses pour acquies et les négliger
- Il est difficile d'obéir aux gens qui sont en situation de pouvoir
- Il est facile d'obéir dans certaines circonstances
- Il est difficile d'être patient et d'accorder aux gens le temps et l'espace dont ils ont besoin
- La valeur de ne causer aucun tort -- influences externes, compressions budgétaires, pouvoir exercé sur nous
- Il est facile d'être attentif à ce forum
- Il est difficile d'en arriver à un consensus
- Le consensus nécessite plus de temps
- Difficulté -- manque de patience
- Ralentir les choses
- Il est difficile de rester neutre, de ne pas porter de jugements
- Le besoin que les choses changent
- Il est facile d'être créatif et à l'aise -- trouver de nouvelles façons de faire les choses
- Difficulté -- inclusion -- priorisation de différentes façons
- Cadre pour le consensus

- Entente
- Les désaccords sont sains -- discussions ouvertes
- Choc des idées -- productivité
- Il est facile d'assurer une diversité -- il peut être plus difficile de donner de l'énergie ou d'assurer le métissage de façon respectueuse
- Il est facile d'alimenter la passion -- la JR, l'échange d'idées et la passion sont nécessaires
- Il est difficile de prendre soin d'autrui
- Il est facile de célébrer les réussites
- Il est facile d'être inclusif -- groupe, collectivité
- Toute réussite contribue à nous donner de l'énergie

Groupe 3

Valeurs les plus faciles à appliquer

- Honnêteté
- Intégrité
- Respect de la dignité
- Plaisir
- Acceptation
- Concentration
- Autonomie
- Volonté

Valeurs les plus difficiles à appliquer

- Inclusivité
- Communication
- Leadership
- Laisser de la place aux autres
- Discipline
- Patience
- Compassion

Résumé des objectifs/activités/produits les plus populaires

- Objectifs : médiatisation et sensibilisation de la population
- Priorités : site Web, base de données, conférences, facilitation du réseautage, éducation du public, recherche, mise en commun des partenariats, transfert des connaissances
- Produits : site Web, base de données, faits vécus

Groupe rouge

- Éducation du public
 - Site Web
 - Liste de ressources
 - Résultats de recherche
 - Travail avec les médias
 - Carrefour d'information
 - Conférences
 - Exposés publics
- Réseau de soutien
 - Où trouver de la formation, des possibilités de bénévolat, des services (JR)
 - Conférences
 - Exposés publics
 - Liste de ressources
- Recherche
 - Liste de sujets de recherche suggérés
 - Protocole (pour les éducateurs et les praticiens)
 - Outils pour divers programmes
- Pressions politiques
 - Bénévoles
 - Cartes politiques
 - Faits vécus/vraies personnes
- Gestion du bénévolat
 - Tirer des leçons des autres modèles (AA, Amnistie Internationale)

- Éducation du public
- Site Web et liste de ressources
- Pressions exercées auprès du gouvernement
- Protocoles d'apprentissage -- Premières nations, Métis, immigrants

- Réseau de soutien pour les praticiens de la JR
- Protocoles de recherche -- personnes travaillant en JR
- Respecter l'autonomie et la diversité des contextes et des applications d'ordre géographique et culturel (p. ex. accent mis sur les délinquants, les victimes, les écoles, les prisons, etc.)
- Promouvoir les cours de JR dans les établissements postsecondaires
- Débats mieux structurés assurés par les chercheurs
- Carrefour d'information
- Conférences -- nationales, régionales, possibilités de dialogue (inviter des représentants du gouvernement)
- Gestion du bénévolat (apprendre des modèles des AA et d'Amnistie Internationale)

Groupe 3

- Site Web
 - Calendrier des événements
 - Convivial
 - Liens -- mettre l'accent sur la diversité, à l'échelle nationale
 - Protection par mot de passe
 - Liste de diffusion (au sein du CCJR)
 - Section « Le saviez-vous? » -- questions et nouvelles pertinentes
 - Faits vécus et exemples réels -- tests/épreuves, glossaire des termes de la JR
 - Soutien destiné aux personnes n'utilisant pas d'ordinateur
 - « Réalités/fictions » -- toutes les ramifications et tous les sujets d'intérêt
 - Recherche
 - Interactif
 - Salon de clavardage (faire attention, gestion des besoins)
 - Fins éducatives; apprentissage autonome
 - Blogueurs invités (d'origine locale, nationale, internationale -- un par mois)
 - Contemporain, mis à jour -- « quoi de neuf? »
 - Inclusif
 - Consultation facile
 - Concept à la « Reader's Digest »
 - Encourager le développement des talents
 - Intergénérationnel -- jeunes (page d'entrée)
 - **Ne pas mettre en oeuvre tous ces éléments en partant -- commencer par la base, puis ajouter le reste au fur et à mesure**
- Bulletin d'information
 - Question de coût -- papier lustré? papier normal?
 - Maintenir la pertinence
 - Revue -- pratiques exemplaires -- donner un côté éducatif
 - Liste de ressources
 - Liens vers des articles sur le site Web

- Présentations sur YouTube
 - Viser un public large
 - « Compliments » -- souligner les récompenses et les réalisations
 - Lié à la liste de diffusion sur le site Web -- lecteurs et collaborateurs, publicité
 - Version imprimée -- utile et nécessaire, plus que la version électronique
 - Commencer avec une version électronique de deux pages, version imprimée pour les membres n'ayant pas d'ordinateur
 - Attendre deux ans avant de mettre en oeuvre cette initiative
 - Soigner la présentation visuelle
- Carte visuelle des programmes de JR
 - Utiliser le site Web -- sujet d'intérêt -- qui sommes-nous?
 - Répertoire -- par province ou par région
 - Une brochure semble peu pratique (papier), mais ça nous prend quelque chose
 - Toujours indiquer une date pour la mise à jour
 - Présenter une carte à jour du Canada et programmer des menus déroulants
 - Liste des services offerts dans chaque province
 - Problème lié aux mises à jour et à la réglementation de l'information

Groupe jaune

Choses que le CCJR doit garder à l'esprit

- Essayons-nous d'en faire trop au départ? Quelle est notre capacité pour ce qui est de la mise en oeuvre des objectifs et des activités? Devrait-on commencer modestement, puis augmenter la cadence graduellement?
- On peut réaliser bien des objectifs par l'entremise des conférences
- Les jeunes et les étudiants constituent une importante avenue encore inexplorée
- Utiliser des modèles de promotion non traditionnels (p. ex. l'art)
- Le CCJR devra clarifier quel rôle il entend jouer (ainsi que son ampleur). Par exemple, il pourrait commencer par faire du travail à l'interne afin de soutenir les praticiens de la JR, puis s'adresser à des groupes externes ainsi qu'à la population

Un organisme de JR devrait :

- Être ouvert à une diversité de gens ayant vécu des expériences différentes et ayant des niveaux de scolarité différents
- Mettre en lien les groupes de JR et les praticiens -- il se passe beaucoup de choses au Canada, mais on en est bien peu conscients. Cela pourrait se faire par l'entremise des initiatives suivantes :
 - conférences
 - base de données contenant des coordonnées à jour

- mise en commun des réussites et des échecs pour que nous puissions tous tirer des leçons des expériences vécues et ainsi cheminer
- mise en commun des ressources, mise à jour des programmes, pratiques prometteuses
- Soutenir le réseautage de différentes façons -- par voie électronique, en personne, etc.
- Faire la promotion de la JR de différentes façons, y compris de façon non traditionnelle (p. ex. l'art), et faire connaître aux collectivités les programmes de JR qui existent
- Collecte de fonds pour les programmes de JR

Idées (processus)

- « Rêver en couleur » -- voir les choses en grand et tenter d'imaginer comment pourrait être la situation
- Espérer que le CCJR, s'il est formé, sera un grand défenseur de la JR à l'échelle nationale
- On veut sortir de cette réunion avec : a) une idée claire de ce qu'on a discuté; b) un consensus; c) l'idée qu'on a abordé tous les sujets dont nous devons discuter

Objectifs/activités/produits

- Le groupe jaune était d'accord avec les objectifs proposés, mais considérait que les plus importants étaient les suivants :
 - Réseautage
 - Améliorer la communication de renseignements entre les praticiens de la JR
 - Éducation du public
 - Défense des intérêts
- Les activités qui pourraient le plus les aider seraient les suivantes :
 - Mettre en lien les praticiens en personne et par l'entremise d'une base de données à jour
 - Mettre la main sur les derniers travaux de recherche, les plus récents modèles et les dernières mises à jour concernant les programmes
 - Organiser des conférences
 - Peut-être établir un forum de discussion en ligne afin de discuter de diverses questions
- Nous avons besoin d'une base de données sur les programmes contenant des coordonnées, etc.

Groupe bleu

- Recherche et étude
- Organiser des ateliers/colloques destinés aux travailleurs du domaine juridique/correctionnel/gouvernemental afin de les éduquer sur les principes de la JR
- Défendre la déjudiciarisation des jeunes/délinquants primaires
- Encourager le développement des programmes
- Efficacité accrue du système de justice
- Rassembler les gens (moins d'isolement, plus de réseautage)
- Garder la vision en vie
- Conférences annuelles -- réseautage/faits vécus/idées
- Éducation à tous les niveaux (écoles -- avocats)
- Créer et partager des guides de base ou des lignes directrices que les organismes peuvent utiliser et adapter
- Veiller à ce que la voix des personnes les plus vulnérables (celles vivant les conséquences d'un acte de violence) soit entendue et à ce que ces personnes puissent (avec notre aide ou non) participer à nos programmes et à nos activités
- Base de données sur les présentateurs, les organismes, etc.
- Rassemblements de victimes/délinquants
- Favoriser le dialogue/une stratégie nationale de campagne publique d'information visant à éduquer les gens sur la JR
- Faire pression sur tous les ordres de gouvernement pour qu'ils nous aident en matière de ressources/promotion
- Faire en sorte que la JR soit accessible à TOUS
- Contester les orientations législatives actuelles ainsi que les législateurs en matière de groupes de pression
- Être un porte-parole à l'échelle internationale

Groupe vert pâle

Objectifs

- Sensibilisation des médias -- présenter la JR de manière positive
- Accroître la sensibilisation de la population par l'entremise du système d'éducation
- Encourager la population à adopter les principes de la JR par l'entremise des médias sociaux
- Accès aux ressources offertes/faits vécus -- les rendre accessibles sur YouTube, Facebook, etc.
- Informer les politiciens au sujet des expériences vécues, des modèles, etc. -- les politiciens sont aussi des personnes!
- S'adresser également aux jeunes (p. ex. dans les écoles)
- Inclusif -- jeunes, adultes

- Continuer à influencer les débats afin d'ancrer les principes de la JR dans la législation -- aide à obtenir du financement
- Influencer l'élaboration des politiques
- Participer aux discussions internes à propos de notre travail -- faire ressortir les différences
- Mettre en commun les tendances et les difficultés afin d'éclairer le travail

Activités

- Objectifs antérieurs :
- Éducation du public
- Nouveaux médias
- Guides sur les ressources
- Soutenir le dialogue sur les valeurs
- Conférences
- S'informer au sujet de l'opinion publique -- sondage omnibus -- pour cibler l'information
- Établissement d'un protocole de recherche
- Travail/phase préliminaire :
- Recherche
- Définition de notre organisation
- Établissement de la structure et des objectifs
- Étude des intervenants
- Évaluation des besoins
- Tirer des leçons des initiatives antérieures -- bâtir à partir des résultats des consultations passées
- Identifier des promoteurs pour les systèmes
- Déterminer les priorités des conférences??? -- se joindre aux autres, établir des relations, coûts/avantages
- But : soutien et développement de la communauté
- Une conférence peut viser des objectifs généraux (p. ex. développement de la communauté, éducation du public, réseautage politique)

Produits

- Site Web
- Bulletin d'information
- Carte des programmes de JR
- Page Facebook
- Compte YouTube
- Évaluation des besoins
- Que veulent les membres? Questions fondamentales
- Établissement de la vision

Groupe 6

Objectifs :

- Réseautage – nous avons besoin d'un moyen simple pour communiquer entre nous (forum?)
 - Échange de pratiques exemplaires entre les groupes
- Promouvoir le dialogue et la sensibilisation du public
 - Sensibilisation : important, particulièrement pour les régions éloignées
 - Rejoindre toutes les collectivités (même celles qui n'ont pas accès à Internet, etc.)
 - Campagne de promotion
- Défense des intérêts auprès de tous les gouvernements
- Encourager et utiliser la recherche
 - Accès aux renseignements et aux expériences
- Visiter en personne les collectivités isolées
- Utiliser les nouveaux médias
- Trouver un promoteur qui sera le visage de la JR
- Élaborer un plan d'activités
- Accroître la sensibilisation du public
- Faire en sorte que la JR soit intégrée aux programmes d'enseignement, aux services sociaux, etc.
- Projets de recherche
- Dialogue

Groupe non identifié n° 1

Objectifs

- Accent mis à l'interne -- s'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde
 - Comment s'en sort-on?
 - Éviter l'éparpillement
- Ressources pour les activités provinciales
- Survie -- il nous faut un plan de durabilité
- Cibler les produits rentables
- Modèle de gestion
- Trouver des intervenants clés
- Créer un espace pour les gens

Produits

- Brochure
- Site Web -- bon point de départ
- Transfert de compétences

Activités

- Demande de subvention
- Commercialisation des produits de valeur (professionnels, conférences, formation)
- Conférences

Groupe non identifié n° 2

Priorités principales

- Site Web -- y compris les bases de données, les ressources en matière de formation et les faits vécus
- Facebook/Twitter/YouTube
- Recherche des groupes sur Google afin de favoriser l'échange d'idées et de ressources
- Vérifier s'il est possible de développer les infrastructures existantes (plutôt que de bâtir à partir de zéro)
- Conférences nationales -- y compris la mise en commun de faits vécus
- Assurer une bonne promotion
- Discuter des questions liées à la peur et à la sécurité
- Éducation du public
- Nouer un dialogue confidentiel avec les parties les plus sceptiques (juges, huissiers-audienciers, législateurs, etc.)

Objectif

- Un seul grand objectif : faciliter le réseautage (conférences, listes sur le site Web, adresses de courriel, blogues, Twitter)

Groupe non identifié n° 3

- Réseautage -- dialogue, rencontres en personne, rencontres virtuelles, pratiques exemplaires
- Éducation/sensibilisation du public
 - Un « visage »
 - Visite de collectivités isolées

- Plan de promotion
- Recherche
 - Mise en commun des ressources
 - Création de partenariats
- Défense des intérêts
 - Faire pression sur le gouvernement en faveur des organismes et des parties opprimées

Groupe non identifié n° 4

- Promouvoir le dialogue et la sensibilisation du public
 - Discuter de la « justice »
 - Buts recherchés, perception personnelle de la justice, validité des réponses
 - Il ne suffit pas que d'en arriver à un terrain d'entente de façon hiérarchique
- Défense des intérêts auprès des gouvernements
 - Attention -- comment procéder?
- Favoriser le transfert de compétences entre les praticiens
- Améliorer la communication de renseignements concernant l'élaboration des programmes, la recherche et les pratiques exemplaires
- Défense des intérêts
 - En faveur de qui?
 - Par qui?
 - Auprès de qui?
 - Groupes de soutien se défendant eux-mêmes
 - Avoir les compétences et les connaissances nécessaires en la matière
 - Participation des médias
 - Défense des intérêts étroitement liée à l'éducation du public
 - « Bagage » : s'agit-il d'un terme adéquat?
 - Définition : collaborer pour soutenir
- Clarté et uniformité -- définition des termes (JR par rapport à la pratique, approche, défense des intérêts, inclusion)
- Réseautage
 - Dialogue
 - Pratiques exemplaires
 - Unification
 - Développement des perspectives et augmentation du nombre de membres
 - Ressources
 - Faits vécus
 - Politiques
 - Élaboration de programmes
 - Échanges
 - Bibliothèque
 - Site Web -- s'éloigner de la structure traditionnelle, ne pas refléter un seul programme, une « vue sur le monde »
 - Site Web facile d'utilisation -- convivial

- Carte visuelle des approches en matière de JR et des organisations présentes au Canada
- Utiliser la technologie de manière créative
- Diffusion en direct, Twitter
- Carrefour d'information
- Réception et transmission
- Liens
- Répertoire
- Local -- international
- Établir un sentiment d'appartenance communautaire et familiale -- soutien, soins, valeurs
- Sentiment d'appartenance, relations, « famille »
- Sécurité
- Un espace où les membres peuvent approfondir certaines questions -- endroit consacré au dialogue, site Web, répertoire
- Comment peut-on établir un sentiment d'appartenance communautaire et familiale? Qu'est-ce que ça implique?
- Attention aux limites -- inclusion, membres, famille
- Hospitalité radicale -- accueil indéfectible
- Qui est absent?
- Formation -- en ligne, former les formateurs
- Discussions plus poussées

Groupe non identifié n° 5

Objectifs

- 1- Dialogue
 - Il faut se concentrer sur les jeunes de façon stratégique -- c'est ainsi que les autres mouvements ont réussi
 - Explorer les médias alternatifs -- particulièrement le Web
 - Discuter avec les médias de leur rôle par rapport à la JR
 - Entamer le cœur des discussions par petits morceaux (p. ex. établissement de la communication, rupture de la communication, rétablissement de la communication) -- rôle de la sensibilisation du public
- 2- Défense des intérêts auprès du gouvernement (tous les niveaux)
 - Établir les relations organisationnelles!!!
 - Déterminer clairement les représentants et les personnes en charge
 - Relations à mi-chemin entre l'hostilité et la bonne entente
 - Intermédiaire impartial ayant un point de vue différent
- 3- Transfert de compétences (praticiens)
 - Mobiliser aussi la police et les procureurs!
 - La police de Thames Valley (au Royaume-Uni) utilise la JR
 - Mobiliser aussi les enseignants et le système d'éducation
 - Programmes d'études policières et écoles de droit

- 4- Transfert des connaissances (praticiens, universitaires)
 - Recueillir des données sur les expériences vécues au Canada
 - Mettre en lien les collectivités pour qu'elles s'échangent des exemples de réussite -- plan de lutte contre la violence dans la région de Waterloo -- 40 ans

Produits

- Produire des séquences de 4 minutes présentant des solutions de rechange, des histoires d'intérêt humain -- les placer sur YouTube
- Trouver des moyens de mettre fin à la justice rétributive
- Le modèle d'Avaaz -- mobiliser les gens pour qu'ils répondent rapidement par courriel
- Encourager les jeunes à créer des vidéos sur des cas de JR et à les placer sur YouTube
- Créer un répertoire de praticiens qui sera placé sur Internet
- Les activités et les objectifs font partie d'un continuum
- Ça prend un équilibre -- trop pratique = cooptation; trop philosophique = inutile

Principes

Pratiques

Défense des intérêts

Programmes

Activités

- Créer un forum où il sera possible de discuter avec le gouvernement et le public des solutions de rechange offrant une façon d'éliminer l'idéologie selon laquelle il faut être sévère envers le crime – on doit mieux éclairer cette idéologie

Structure

Groupe orange

Comment l'organisation sera-t-elle dirigée?

- Désigner des personnes responsables qui permettront de tenir le tout ensemble
- Association constituée en personne morale
- Conseil -- formel -- responsable du fonctionnement
- Représentation géographique
 - Rencontre des représentants régionaux
 - Organisme ombrelle
 - Communiquer au conseil national de l'information sur les initiatives communautaires
 - Rotation du conseil et continuité

- Le conseil est divisé en catégories (en fonction des divers gouvernements) afin de mieux établir des relations

Comment l'organisation fonctionnera-t-elle? Quels sont les éléments importants de la structure du CCJR?

- Fondation basée sur le respect et la dignité de la personne humaine
- Ressources
- Engagement à passer de la parole aux actes entre nous
- Transparence et responsabilité
- Nous permettre de garder contact avec les uns les autres de différentes façons
- Unis dans nos valeurs fondamentales et diversifiés dans notre pratique
- Organisation adéquate permettant une croissance
- Recherche sur les nouvelles structures des conseils
- Représenter les jeunes, les universitaires, les Premières nations
- Permettre que la structure se complexifie au rythme de l'évolution du CCJR
- Besoin de bons leaders (intégrité, humilité, présence, intelligence, au service des autres)
- Leaders réalistes
- Utiliser les principes de la JR pour nous structurer
- Les rôles et les responsabilités sont clairs, tout comme les politiques et les procédures
- Participation des membres
- Accessibilité pour toutes les personnes intéressées
- Visage humain
- Besoin important : conférences fréquentes

Où se fera le travail? Y aura-t-il des stades de développement?

- Au début, ce sera virtuel -- quelques lieux de rencontre en région
- Espérer un lieu physique et une présence en personne
- À Ottawa/Toronto/Winnipeg
- Un lieu physique n'est pas vraiment nécessaire -- peut-être un lieu en région
- Bureau en rotation -- bureau à distance (téléphone cellulaire, case postale, adresse de courriel) -- organisme d'accueil pour des rencontres en personne
- Lieux de réunion en région
- Chercher des possibilités
- Une personne bien précise doit prendre le leadership

Discussion supplémentaire

- Tensions concernant la façon d'établir la représentation au conseil
- Le gouvernement est vu comme un membre associé
- Jeunes et Premières nations : représentation et encourager la participation
- Recherche de sources de financement diverses
- Les instances gouvernementales ne font pas qu'offrir du financement, elles sont composées de vraies personnes -- place légitime réservée aux instances gouvernementales
- Prix Ron Wiebe

Groupe 2

- Attention
 - La mission, les buts visés et les objectifs doivent être clairs -- il est trop tôt pour parler de structure (qui sommes-nous? Établir un mécanisme continu pour mener à terme ces discussions). Par exemple : nous sommes intéressés par le réseautage, mais qu'est-ce que ça signifie en pratique?
- But non lucratif
- Carrefour d'information -- sur le Web, par courriel
- 1^{re} étape : coalition -- recueillir de l'information et la communiquer aux partenaires, mettre en commun les expériences vécues, l'argent des membres (employés)
- Structure minimaliste
- Gens d'action ou gens de réflexion stratégique -- dans quelle catégorie vous situez-vous?
- Structure de base : 1- réseautage, 2- éducation du public et action
 - Conseil du personnel -- parties intéressées et intervenants régionaux nous feront passer à l'étape suivante
- « Nous devons être actifs » -- défense des intérêts
- Prise de décisions par l'élite -- ne correspond pas aux principes de la JR
 - Processus participatif
 - Démocratique
 - Diversité des cultures dans la collectivité
 - AVAAZ.org -- réseau de justice sociale, international, plus de 4 millions de membres
- Approche progressive
 - Réseau -- éducation du public
 - Soutien à la recherche -- autocritique, intégrité, pratiques exemplaires
- Questions relatives à la diversité -- approche « boule de neige » pour une participation accrue
 - Retour au problème n° 1 -- Attention : énergie placée dans la coalition plutôt que dans le travail concret. Coalition -- montrer sa valeur
- L'organisation fait face à un besoin -- une expansion progressive et aléatoire versus une structure

- Structure
 - But
 - Auto-organisation
 - Valeur pour les membres
- Où se situe l'éducation du public dans tout ça?
- Les programmes meurent à cause d'un manque de soutien -- public -- gouvernement
- Promotion de la JR -- qui représentons-nous?
- Réaliser les changements en passant par le gouvernement, outrepasser le gouvernement
- Nous devons déterminer clairement les buts visés avant de mettre en place une structure
- Mécanisme intérimaire pour passer aux étapes suivantes
- Les stades de développement nous permettront de mieux représenter la diversité de la population canadienne (attention : processus participatif, démocratique)
- Tirer profit de nos ressources humaines (inclusion, le pouvoir du nombre, qui est absent, « groupe de pression »)
- Financement -- possibilités
- Répertoire*

Groupe rouge

- À moins qu'on veuille seulement rafistoler le système de justice pénale, il faut mettre l'accent sur la prévention (dès la maternelle)
- Il faut être clair -- la médiation n'est pas toujours réparatrice
- Il est plus stratégique de parler de la JR, des conférences, de la médiation
- En hébreu, la justice signifie « arranger les choses »
- Les enfants qui règlent leurs différends à l'école sans avoir recours à la violence « arrangent les choses ». JR -- normative
- Organisation axée sur la « justice » -- la description doit être claire -- de quoi s'agit-il? Avec qui l'organisation veut-elle s'associer? C'est ennuyeux qu'on ne semble pas pouvoir s'entendre sur le concept de « justice »
- Ça prend des années avant de pouvoir obtenir un numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance
- Il est important d'exercer des pressions politiques -- serait-il préférable de ne pas obtenir de numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance?
- Il est difficile de trouver des bénévoles au Québec
- Bureau mixte -- bénévoles et employés
- Se constituer en personne morale ou non?
- Finances? (Beaucoup de travail)
- Créer de petits groupes de travail chargés de demander du financement auprès des provinces/établissements
- Doit être démocratique

- Dans les campagnes de financement, on passe parfois plus de temps à collecter de l'argent qu'à faire notre travail et à « décider de faire ce qu'on peut avec ce qu'on a »
- L'argent doit servir pour nos activités concrètes!
- Endroit neutre et inclusif des Premières nations
- Les gouvernements provinciaux peuvent être des alliés (p. ex. Saskatchewan)
- On ne veut pas se concentrer exclusivement sur la justice pénale -- le travail effectué dans les écoles et auprès des groupes religieux est tout aussi important
- Se servir des organismes déjà en place dans les diverses provinces et régions du Canada. Des activités sont déjà en cours dans de nombreuses régions.
- Les membres élisent les personnes qui siégeront au conseil; chaque province/territoire doit être représenté, ainsi que les peuples autochtones, inuits, etc.
- Certains membres sont des groupes de bénévoles... ils ne paient pas de cotisations (donc, pas d'argent!)
- Commencer de manière informelle et laisser le tout grandir
- Les représentants régionaux ne devraient pas avoir à demander à chaque organisme de leur région de leur donner leur consentement. Ils s'adressent au conseil au nom du Canada
- Il nous faut faire preuve de souplesse quant aux volets « criminel » et « social » de la JR
- Diversité et autonomie des cultures (on ne peut pas imposer les modèles)
- Une vision fondamentale : approche/modèle de justice réparatrice par rapport aux pratiques punitives. Une chose en commun; rejet des sanctions
- Les avocats du Québec sont allergiques à la religion dans le cadre du système de justice pénale
- Hull : un emplacement logique pour y établir l'AC de la JR? C'est au Québec, et c'est situé près d'Ottawa (où nous allons exercer nos pressions politiques)
- Le numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance et d'organisme à but non lucratif est facile à obtenir avec un bon avocat. Nous avons besoin de ce numéro pour nos règlements et nos politiques ainsi que pour l'obtention de cotisations
- On doit faire affaire avec 15 gouvernements
- Coopération et collaboration
- Modèle -- coalition (différentes cultures dans les régions)
- Doit inclure les peuples autochtones et les nouveaux arrivants (immigration)
- Doit être inclusif!
- Si on ne veut pas être dépendants du financement public, nous avons besoin d'un numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance
- Un mouvement regroupant un grand nombre de bénévoles. Plus de bénévoles = moins d'employés
- Centre d'échanges à Ottawa, partage d'espaces et d'employés de bureau par le Conseil des Églises ou d'autres groupes
- Le Conseil des Églises n'est probablement pas un endroit neutre pour de nombreux Autochtones ou d'autres groupes

Groupe 3

- Espérer/inciter
- Énormément d'idées sur la situation future
- Continuum d'interaction et de liens
- Valider ce qu'on est et ce qu'on a fait par le passé -- espérer qu'on ne perde jamais ça de vue
- Nous avons déjà une bonne base de JR; ne pas empiéter sur les autres programmes
- Ne pas réinventer la roue
- Les voix collectives et la diversité permettent d'établir une entité nationale avec laquelle on peut vivre
- Nous avons les éléments de base pour créer un organisme national permettant une créativité locale et l'établissement de modèles (sans bureaucratisation) -- une nouvelle façon de gérer des organisations nationales
- Les aspirations de chacun soient reconnues/préservées; il existe plusieurs valeurs associées à la JR que l'on ne peut pas sacrifier
- Clarté et consensus, perspective d'ensemble dans les discussions
- Les principes de la JR permettent un processus décisionnel efficace sans violer les valeurs de la JR
- Diversité des idées -- se concentrer sur les valeurs communes plutôt que sur les différences
- On veut aller de l'avant -- engagement
- Pour assurer l'obtention de résultats, les craintes doivent être explorées
- Nos interrelations continuent à maintenir notre unicité
- L'entité nationale est le fruit d'un processus, pas d'un événement
- Synergie à énergie humaine
- Consultations réfléchies au cours desquelles les décisions sont examinées et où on peut déléguer un décideur et lui faire confiance
- Représentation géographique
- Niveaux de participation, dimensions, niveaux de compétence, prestation de programmes, différents aspects sociaux sur lesquels il faut se pencher
- Principes et valeurs -- connaître les « pratiques exemplaires »
- On doit savoir ce qu'on fait, besoin d'une identité, besoin d'un espace physique
- Un endroit vers lequel se tourner, un endroit où se réunir et discuter, besoin de ressources, un endroit pour la JR
- Réseau de stagiaires d'été (RHDCC) travaillant sur des projets interreliés
- Site Web : le concept de la JR est central et le développement se fait à partir de ce concept au moyen de la structure établie
- Emplacement physique des lieux communs peut changer -- développement au fil du temps
- Bibliothèque, lieu de rassemblement pour tout le pays
- On ne doit pas se presser; prenons notre temps pour assurer la pérennité
- Définir la structure : quels sont nos buts? Faire attention de ne pas répondre trop vite

- Organisme d'attache -- un endroit vers lequel se tourner lorsqu'on a besoin de réponses. Organisme ombrelle, ne pas s'entremêler dans les détails. Modèle des AA.
- Difficultés d'ordre hiérarchique, désaccords avec l'organisme d'attache
- Consortium pour renforcer les points faibles du Web; l'entité devrait nous le permettre. Besoin de clarté.
- Un mode de vie permanent, enseignement des enfants, sensibilisation du public, philosophie, valeurs et croyances soutenant les collectivités, changement, mettre en question la façon de penser, compassion et empathie, collaboration, diversité sur le plan culturel, inclusivité, liens, réseau
- Établir un certain leadership et une certaine structure, besoin de progresser, éviter de faire du surplace et de se cacher derrière la peur de la bureaucratie
- Échanger les pratiques exemplaires, trouver une validité
- Une coalition provinciale
- JR à l'échelle municipale, financement fédéral offert seulement à titre d'essai, problèmes rencontrés à l'échelle provinciale également. Commencer par la collectivité

Groupe de Warren et de Catherine

- Équipe de travail -- administration, direction, représentants provinciaux
- Partenariat avec des organismes provinciaux -- prêts de services/endorsements
- Développement organisationnel -- qui rédigera les règlements, les statuts, etc.? Qui défraiera les coûts de lancement?
- La diversité au sein d'un conseil assure une représentation adéquate
- Comment équilibrer la structure et une coalition informelle?
- Valeur d'un organisme national -- mettre en lien les provinces
- Normes -- qui en assurerait le contrôle? Établir plutôt des recommandations
- Autorité collective établissant un ensemble général de principes directeurs
- S'il s'agit d'une association nationale -- visible, attirante, identifiable
- Maintenir un nombre de membres raisonnable
- L'avantage des assurances
- Adhésion/réseau/mise en lien
- Coalition -- délibérément inclusive
- Veut-on une structure à « deux niveaux »? -- catégories de membres
- Commencer modestement -- système progressif, quelles seraient des premières étapes raisonnables?
 - Demander qui veut s'engager
 - Groupe de travail
 - Site Web
 - Croissance à partir de là
- Dans l'éventualité où une coalition est formée, il faut vouloir établir une diversité, mais au bout du compte prendre tous ceux qui se présenteront (en trouvant un

équilibre) pour que l'on puisse commencer -- la structure doit être bien réfléchie, alors on doit d'abord comprendre notre mandat

- La structure doit REFLÉTER le mandat
- Les membres du comité consultatif/directeur original doivent se séparer pour diriger des comités orientés vers des tâches particulières (p. ex. financement, membres)
- Rôle du soutien et du réseau, pas de structure hiérarchique
- Permettre un lieu de rassemblement et respecter le fait que les normes s'établissent naturellement

Groupe bleu

- Permettre des initiatives communautaires régionales/locales et n'imposer aucune restriction par rapport à celles-ci*
- Pas de bureaucratie trop lourde (hiérarchie)
- Permettre aux membres de la collectivité et aux organismes de s'engager
- On doit être digne de confiance aux yeux de nos membres
- Mécanisme de réseautage pouvant mener à un engagement accru
- La défense des intérêts publics et la sensibilisation de la population accroîtront l'utilisation de la JR au Canada
- Une certaine hiérarchie est nécessaire à l'échelle nationale; les personnes en faisant partie doivent recevoir leur mandat de celles qui travaillent en JR
- Les sous-comités pourraient être assignés à des « rôles » ou à des tâches particulières (p. ex. communication, défense des intérêts publics, finances, recherche, etc.)
- Tous les secteurs du mouvement de la JR ont une voix et peuvent participer*
- Nous reconnaissons que l'approche structurelle actuelle est axée sur les délinquants, et nous travaillerons à inclure les survivants ainsi que la collectivité
- Les régions s'entraideront au lieu de se faire concurrence (les secteurs s'aideront mutuellement à devenir plus forts)*
- Un lien reconnu avec chaque organisme d'État et ministère fédéral, provincial et communautaire/municipal pertinent (p. ex. justice, éducation)
- Responsabilité partagée et prise de décisions en groupe
- Est-il possible d'intégrer dans une structure un moyen de vérifier si les valeurs sont appliquées et si la vision est respectée?*
- Toutes les personnes des diverses régions du Canada sont égales; le rhino est représentatif de tout le Canada (il est NATIONAL)

Groupe 9

- Équilibre, régions, sexes, culture, besoins, etc.
- Un comité doit être formé d'ici la fin de la journée pour qu'on aille de l'avant
- Comité de travail -- ouvert

- Commencer modestement, puis croître graduellement en fonction d'un échéancier établi
- Le mandat doit permettre l'atteinte des objectifs, des priorités -- petits, réalistes
- Explorer la question des membres
- Les (organismes affiliés/comités) provinciaux doivent prendre charge de diverses tâches (liées aux objectifs, aux activités et aux produits)
- P. ex. : conférences, site Web, recherche, documents de formation, collecte de fonds, mise en lien avec les universités, membres, contributions, subventions (gouvernementales, personnelles, de fondations), etc.
- Rôles :
 - Responsable des communications avec le réseau (courriels)
 - Responsable de la synthèse de l'information
 - Coordonnateur
 - Comités provinciaux -- tâches impliquant des parties qui ne sont pas ici aujourd'hui (partage des ressources entre les provinces)
 - Les représentants provinciaux siégeront au conseil national
- Étape 1 :
 - Créer des comités provinciaux ou établir un lien avec les comités existants
 - Ces comités doivent se réunir d'ici la fin de la journée afin de nommer un représentant
 - Ces comités ont deux responsabilités :
 - 1) créer un groupe, choisir un représentant pour l'organisme national
 - 2) prendre charge d'une tâche
 - Rapport mensuel au groupe provincial
 - Le groupe national aide les groupes provinciaux à garder le cap et à soutenir les activités

Groupe non identifié n° 1

- A comparé la structure à une antenne parabolique -- l'organisme national serait le cornet d'alimentation de l'antenne, et les régions seraient l'antenne même
- A aussi comparé la structure à un sablier couché sur le côté -- l'organisme national serait la partie rétrécie, au centre; les régions, les groupes et les membres seraient le sable, étant en mesure de se promener librement d'un côté à l'autre

Groupe non identifié n° 2

- L'organisme national est un serviteur qui possède une expertise
- Ancré au niveau local
- Démocratique
- Gérable
- Créer de grands espaces

- Synergie et momentum
- Rassemblement des secteurs -- précisément
- Complexité et chaos (du remue-méninges au rendement)
- Détient de l'information (centre de ressources, carrefour d'information)
- La structure de gouvernance reflète les valeurs et les principes de la JR -- ces valeurs et ces principes sont intégrés à tous les niveaux et dans tous les aspects de la structure
- Les frais de financement doivent être réalistes -- réunions, conseils, administration, demande d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance
- La formation d'une masse critique qui met en commun et partage des connaissances, des compétences et des expériences d'un océan à l'autre
- Quelque chose d'interactif qui nécessite de l'entretien (p. ex. site Web, base de données, carte, bulletin d'information)
- Exhaustif
- Employés/leaders responsables et qualifiés
- Intégrité : les vrais chefs, ce sont les membres
- Mandats de durée limitée et en alternance (mais avec un chevauchement) afin de favoriser la diversité, la croissance, le changement et l'égalité
- Responsabilités des membres (p. ex. se tenir au courant et participer, assumer certains rôles)
- Possibilités d'entretenir les liens de façon directe (en personne) et de maintenir les communications électroniques
- Représentation régionale (mais ne pas exclure les personnes/groupes qui ne s'identifient à aucune région)
- Établir des liens avec le gouvernement et les dirigeants et échanger avec eux
- Permettre des normes nationales/crédibilité ou agrément
- Recherche de phase 1 et financement initial

Groupe non identifié n° 3

- Organismes provinciaux affiliés responsables a) de l'affiliation provinciale; b) d'un objectif/activité/produit
- Représentation (X2?) à l'échelle nationale
- Les organismes provinciaux affiliés doivent tenir compte des besoins! a) sexes; b) victimes; c) délinquants; d) professionnels; e) groupes visés par l'équité en matière d'emploi

Groupe non identifié n° 4

- Avancer à petits pas tout en gardant à l'esprit la vision globale
- Idée : une coalition ou un réseau qui est composé de comités chargés d'une tâche particulière et qui peut (ou non) devenir un organisme plus officiel ayant des règlements, etc.

- Engagement possible : se réunir dans 12 à 18 mois (fixer un délai) afin de rendre compte des conclusions et de décider quelles seront les prochaines étapes (l'organisation aura peut-être passablement grandi à ce moment)
- Veiller à ce qu'un groupe soit formé d'ici la fin de la journée en vue de mettre en oeuvre les étapes suivantes (qui? à déterminer au cours des prochaines heures)
- Financement (l'une des tâches?) -- ressources concrètes, organismes partenaires

Groupe non identifié n° 5

- Rôles :
 - Directeur
 - Chefs de section
 - Responsable du site Web (technicien?)
 - Responsable des conférences (possibilité)/sous-comité
 - Responsable du financement?
 - Responsable de la promotion/défense des intérêts
- Financement :
 - Financement éventuel pour un poste de directeur (temps partiel? temps plein?)
 - Cotisation des membres dans chaque section
 - Mandat pour trouver du financement
 - Séparément des organismes locaux
- Gouvernance :
 - Trouver un consultant (p. ex. Institut national de la qualité) qui posera les bonnes questions, assurera une bonne planification et concevra une structure en fonction de nos besoins (ils connaissent nos problèmes actuels en matière de TI et les difficultés que nous avons quant aux processus et à la structure)*
 - Comités centraux -- pas un seul chef
 - Possibilité de s'étendre dans plusieurs régions ou dans différents secteurs (universitaires, praticiens, victimes, délinquants, autres)
 - Roulement annuel des fonctions (p. ex. présidence) avec mentorat pour assurer une continuité
 - Sections provinciales
 - Direction claire pour les sections; leadership quant à la consultation
 - Dans l'éventualité où l'organisme est à but non lucratif, il faut pouvoir demander du financement aux gouvernements fédéral et provinciaux
- Emplacement :
 - Pourrait varier en fonction des personnes qui assument le leadership ou des initiatives entreprises par des groupes provinciaux; il pourrait également être préférable de trouver un emplacement permanent
 - En ligne et rencontres à Winnipeg

- Mobile et simple -- peut être changé, réduit, agrandi en fonction des subventions reçues -- rapide et efficace
- Conférences en ligne
- Doit s'adapter aux activités virtuelles
- Utiliser les fonds pour les réunions, pas pour défrayer des coûts administratifs élevés
- Processus :
 - Internet et rencontres en personne
 - Inclure les jeunes dans la prise de décisions
 - Financement des arguments de vente?
 - Site Web montrant le réseau des organismes canadiens et présentant ce qu'ils font
 - Aiguillage éventuel de citoyens vers des solutions locales
 - Ensembles d'outils, communication de renseignements
 - Comprendre et colliger ce que l'on sait/possède déjà*
- Stades de développement :
 - Former les sections provinciales, nommer des membres et un leader
 - Créer des groupes de travail en vue d'atteindre les principaux objectifs (créer des plans de travail et de mise en oeuvre) -- délais, plans de travail, mise en oeuvre*
 - Créer des liens entre les secteurs (universitaires, praticiens, groupes de victimes/délinquants, etc.)*
 - Créer un recueil présentant les participants de la réunion d'aujourd'hui ainsi qu'une courte biographie
 - Dresser une liste de liens Internet menant sur le site Web d'organismes connus et présentant leurs pratiques, leurs activités et leurs processus
 - Clarifier les catégories de JR et les définitions

Membres

Groupe orange

- Oui, c'est nécessaire

Avantages :

- Appartenance
- Donner et recevoir
- Réseautage

Quels avantages un membre ayant cotisé aurait-il?

- Être averti à l'avance des conférences à venir?
- Les membres devraient-ils avoir des avantages exclusifs?
- Gouvernance?
- Soutenir l'organisme?
- Identification à une cause?

Catégories de membres?

- Membre à part entière Étudiant
 - Associé Observateur
 - Individuel Professionnel (praticiens, universitaires)
 - Soutien Organisation
 - Organisme À vie
 - Ami Membre honorifique
 - Organisme affilié
-
- A dessiné un diagramme à l'aide de quatre cercles concentriques -- au centre, le conseil d'administration, suivi des membres, ensuite des amis, puis des connaissances dans le dernier cercle
 - Se pencher sur le processus décisionnel?
 - Voter donne un sentiment d'appartenance? Nous avons besoin d'un sentiment d'appartenance
 - Avons-nous besoin de voter? Notre mandat doit se refléter sur nos membres -- consensus?

Groupe rouge

- Avantages
- Soutenir la défense des intérêts
- Plus de poids -- plus de force
- Secteur représentant la diversité parmi les membres (sauf dans le cas d'un groupe de pression) -- vaste éventail de membres?
- Membres participatifs et dynamiques -- Conseil canadien pour les réfugiés
- Réseautage
- Information
- Discussion sur les catégories -- soutien envers le processus décisionnel (5 \$ à 10 \$; groupe : 50 \$)
- Services : 5 \$
- Accès au réseau

- Recherche
- Adoption des principes -- comment?

Groupe L et A

- Membres? Oui
- 1) Prise en compte des valeurs dans les décisions -- inclusivité, ouverture, respect des différences et équité (organisation par rapport à individu);
- 2) calendrier

Groupe bleu

- Plus que des commentaires?
- Pourquoi limiter? Quels critères?
- La hiérarchisation des membres ne fonctionne pas vraiment
- Ceux qui ont un droit de vote devraient être ceux qui adhèrent à la vision
- Catégorie de membres pour les organismes ou les personnes qui désirent s'engager
- Pas de contraintes -- du moment que l'intérêt est là
- On décidera qui a la responsabilité de prendre des décisions lorsque des décisions devront être prises
- Petits pas -- une chose à la fois
- Adhésion -- participation aux conférences, capacité sur le plan communicationnel afin d'apporter des changements pour rendre le modèle efficace
- Pas de raisons d'exclure
- Peut-être se limiter au Canada pour commencer
- Les régions pourraient nommer des membres pour faire partie de l'organisme national
- Peut-être un consensus pour ce qui est de la vision, mais pas pour les plus petites décisions (mise en oeuvre)
- Peut-être une catégorie de membre associé pour les personnes qui ne veulent pas influencer les décisions de l'association ou qui habitent à l'extérieur du Canada
- Il faut s'assurer que l'argent ne soit pas un obstacle à l'adhésion
- Lorsque des questions seront soulevées, il faudra être en mesure d'y répondre
- 1) Est-ce nécessaire? Oui -- déterminer qui veut s'engager ou participer
- 2) Avantages pour les membres? Réseautage, soutien, ressources
- 3) Avantages pour l'organisation? Donner des forces fraîches, savoir qui fait quoi, soutien, collecte de fonds
- 4) Actuellement? Peut-être ouvrir les catégories de membres à tous
- Droit de vote et droit de parole à déterminer
- Il faut faire confiance à ceux qui ont été « désignés » pour gérer les activités quotidiennes et représenter les personnes de leur région

Groupe 9

- Acceptation
- Souplesse des membres
- Répondre aux besoins des provinces/régions/cultures et établir une uniformité à l'échelle du Canada
- Besoins à satisfaire : identité, vision, valeurs, pratiques, objectifs
- Définition des membres : adhésion à l'ensemble de valeurs et aux objectifs de la JR
- Processus d'adhésion : contributions des membres -- ce qui est abordable, mais ne crée rien
- Apolitique (régé par la politique = exclusion)
- Indépendance sur le plan politique
- Processus d'adhésion :
 - Représentation régionale
 - Représentation des victimes, des délinquants, de la collectivité
 - Faire preuve d'écoute, proposer des choix, être inclusif
 - Égalité des membres -- personnes, groupes, organismes
- Il s'agit d'une tâche qui serait assignée à un groupe de travail*
- Est d'accord que certains types de membres seraient particulièrement utiles -- de nombreuses questions à résoudre
- Sentiment d'appartenance
- Les programmes individuels sont liés au bien-être de la collectivité
- Attention : il faudra obtenir la confiance des gens, et ça prendra du temps -- long terme
- Comment communiquer à la population les avantages d'être membre?
- Comment faire pour que le public fasse confiance à notre organisation et à nos membres?*
- Code d'éthique comprenant... ?
- Un organisme qui rend des comptes et qui saurait écouter/répondre
- Mettre en oeuvre des efforts coordonnés en vue de la tenue de la Semaine de la JR à l'échelle nationale*
- Les membres pourraient participer activement aux initiatives en matière de JR
- Il est important de ne pas oublier que les présentes discussions se déroulent alors qu'aucune structure n'est en place -- difficile
- Qu'est-ce qui existe déjà?
- Pourquoi une personne se joint-elle à un organisme?
- Avantages d'être membre :
 - Tarif réduit pour les formations/conférences
 - Tarif réduit pour les assurances, etc.
 - S'enregistrer à titre de conférencier/praticien, etc.
 - Se sentir dans l'action plutôt que d'observer les choses de loin -- obtenir de l'information par l'entremise du réseau ou non?

- Payer afin d'être en mesure de travailler pour l'organisation
 - Le nombre de membres est important pour certaines demandes
 - Crédibilité (pour exiger des normes?)
 - Assurance-responsabilité (à long terme)
 - Une voix à l'échelle nationale -- pouvoir
 - Coalition -- organismes ou membres individuels pour se faire entendre
 - Façons de répondre -- protocole pour s'exprimer à titre de porte-parole national tout en permettant des opinions divergentes
 - Le bassin de membres devrait inclure des organismes et des individus
 - Très difficile à faire, mais il peut être très imposant d'avoir tous nos membres qui nous appuient sur une question donnée
 - Capacité de mobilisation en situation de crise -- économie de temps et d'énergie (p. ex. coupures relatives au programme de JR à Terre-Neuve-et-Labrador, proposition de financement pour les CSR)
- Soutenir une organisation (ou une initiative) dans laquelle on croit -- s'ajouter à une voix collective, demander une rétroaction (p. ex. parce que vous avez participé, nous avons pu utiliser votre opinion de telle ou telle façon... et ça a donné ces résultats)

Groupe 3

- Est-il nécessaire d'avoir des membres?
 - Ça dépend d'où on se situe
 - Comment veut-on fonctionner?
 - La définition de « membre » doit être bien comprise
 - S'assurer que le statut de membre n'est pas exclusif -- les membres passifs sont exclus de par leur nature même
 - Rayonnement actif et définition en périphérie
 - Définition dans d'autres langues que le français et l'anglais
 - Oui, mais bien définir
 - Les membres peuvent être utiles pour l'obtention de financement
 - Considérations particulières pour les étudiants (\$) et d'autres groupes
 - Les membres doivent être individuels (pas d'organismes)
 - Le bassin de membres doit être grand
 - Souplesse et sentiment d'appartenance
- Quels seraient les avantages d'être membre?
 - Sentiment d'appartenance
 - Sentiments connexes
 - Avantages sur le plan financier
 - Plus le fait d'être affilié que d'être membre
 - Réseautage
 - S'assurer que personne ne soit opprimé
 - Identité
 - Qualité -- enrichissement
- Avantages pour l'organisation?

- Crédibilité
- Réseautage à l'échelle nationale
- Possibilité d'actions directes
- Intervention
- Nourrir le mouvement
- Modèle d'intervention radicale
- Ce qui fonctionne -- échanges
- Information
- Validation et légitimation
- Carrefour d'information
- Communication/dialogue
- Encourager les groupes locaux et nationaux; renforcer leur autonomie
- Dignité humaine -- donner le courage d'en parler et de sensibiliser les gens
- Comment doit être la structure relative aux membres?
 - Simple
 - Équitable
 - Ceux qui se réunissent peuvent voter
 - Crainte : mettre la charrue avant les boeufs
 - Ne pas supposer que les réunions seront en personne
 - Suivre les principes de la justice réparatrice

Groupe W et C

- Détails entourant les membres -- trop tôt pour en discuter (garder ce point pour plus tard!)
- Il faudra parler des membres quand on décidera de devenir une organisation plus officielle (s'il y a lieu)
- Premières étapes : mandat, vision, objectifs, structure, site Web, partenariats, base de données
- Comment encourager l'engagement et la participation?
- Premiers petits pas :
 1. Rédiger une liste des courriels des participants (à la réunion de Winnipeg)
 2. Les participants recommandent d'autres personnes-ressources avec qui communiquer (par région et affiliation)
 3. Créer et développer la liste des personnes-ressources et la banque de courriels
 4. Le moment venu, solliciter les gens pour qu'ils deviennent membres (selon ce que décidera le comité directeur)
- Trouver un autre terme que « membres » pour l'instant : « adhérents », « parties intéressées », « comités de travail », « coalition », etc.
- Pourquoi? Comment créer une « valeur ajoutée »?
- Il est généralement difficile de compter sur l'argent des membres au cours des premières années

Groupe 2

- Justice participative -- s'adresse aux valeurs, aux processus, aux modèles, aux énoncés de valeurs visant le travail à accomplir
- 1- « L'organisation des organisations »
 - Individus, organismes, groupes d'intérêts
 - National, provincial
 - Soutien
- 2- Appui à grande échelle
 - S'adresser directement aux Canadiens
 - « Si vous comprenez le concept, vous pouvez l'appuyer »
 - Je crois en la JR, je peux être un membre (\$)
 - Certains organismes clés pourront nous aider sur le plan du leadership -- qui est absent? Leadership intérimaire
- D'abord, mettre en oeuvre la priorité n° 1, puis travailler en vue d'atteindre l'objectif d'un appui à grande échelle -- pour commencer : petit, gérable, identifiable
- Modèles : établissements (contrôle), associations (objectifs communs/travailler en vue d'un même but)
- Ressourcement du pouvoir dans les associations
- À grande échelle afin de servir les membres; en comparaison des « mines » -- « base de ressources »
- Organismes membres -- préoccupés par leurs propres besoins -- pourrait être plus national/mondial
- Organisme national contribuant à changer le milieu dans lequel évoluent les organismes membres
- Représenter les organisations et les organismes dans notre approche axée sur le changement
- Une association active peut inspirer les gens à faire bouger les choses; « mouvements populaires »
- Un organisme membre peut-il être durable, productif?
- Groupes membres ou membres individuels -- ouvert aux deux
- Questions de leadership... attention
 - Politiques en matière de représentation -- je n'aime pas ce groupe et je ne veux pas l'appuyer
 - Être obligé de faire quelque chose parce qu'il faut respecter ceux que l'on représente
 - Exigences en matière de financement
- Les organisations représentent leurs membres, une clientèle puissante

Groupe des A

- Si des cotisations sont demandées, il faut pouvoir établir une valeur ajoutée : droit de vote?

- Les cotisations peuvent forcer/encourager les membres à participer, à faire leur part
- Les cotisations pourraient fournir l'argent nécessaire pour : 1) rendre public l'accès au site Web; 2) créer une base de données de mots de passe pour que les membres puissent afficher et s'échanger des renseignements; 3) autres idées...
- Avons-nous besoin de membres? Oui, ça nous aide à déterminer avec qui on est en relation, ça nous donne des paramètres -- on devient un « organisme », c'est-à-dire un réseau ou une communauté identifiable
- De quoi ça aurait l'air? Catégories -- pas un rôle de portier : ouvert à tous (externe) avec un site Web à l'interne
- Avantages pour les membres -- 1) accès au site Web et possibilité d'afficher des renseignements, de faire la promotion des conférences, d'indiquer quelle est la situation actuelle des organismes; 2) possibilité d'investir dans l'organisme national pour obtenir d'autres avantages
- Structure des membres -- plus haut niveau (participation et engagement à l'égard des pratiques et des théories de la JR, etc.) -- dessin d'une cible où les praticiens, les universitaires et les groupes travaillant directement et étroitement avec la JR se trouvent au centre (point de mire)

Réalisations en matière de JR au Canada

- Fondation -- infrastructure
- Dans chaque province et territoire
- Formation (besoin de travail)
- Participation de la police
- Augmentation du nombre de programmes pour les praticiens de la JR
- Soutien accru des gouvernements (provinciaux et fédéral) à l'égard des programmes
- La LSJPA (2003) a établi les objectifs de la JR
- Les écoles sont prêtes à participer
- Des discussions ont été amorcées entre différents groupes culturels partout au Canada
- Activités dans chaque province et territoire -- explicitement identifiées à la JR ou non -- inclusion/mention
- Législation/CC
- Question portée à l'attention de l'ONU
- Prix/conférences
- On commence à s'interroger davantage sur ce que signifie la JR, ce qu'elle comporte
- Expansion des partenariats/activités dans d'autres domaines que la justice (p. ex. écoles, églises)
- Augmentation de la recherche
- La JR est davantage utilisée dans les prisons

- Beaucoup de bons modèles de programmes communautaires de justice réparatrice
- Degré élevé de confiance, de respect et de compréhension de la part du système de justice
- Faire une différence
- Programmes de JR dans chaque province et territoire
- Quelques importants projets de recherche
- Degré élevé de coopération, de collaboration et de partenariats
- Contribution de UNATION aux normes de JR
- Établissements pour femmes
- Changements dans la culture scolaire
- Cette conférence!
- Discussion sur les unités carcérales à caractère religieux
- Respect des valeurs des Autochtones
- Offre accrue de services de remplacement
- Augmentation du recours à la médiation entre les victimes et les délinquants
- Augmentation du nombre de conférences régionales et d'organismes
- Médiation pour les crimes graves -- SCC
- Programmes d'enseignement dans les écoles portant sur la médiation en JR
- Pavillons de ressourcement pour les délinquants autochtones de sexe masculin et féminin purgeant une peine de ressort fédéral
- Plus grande acceptation et compréhension des traditions autochtones -- dans la société et les prisons
- Semaine de la JR en novembre -- sensibilisation, réseautage
- Établissement de la JR à l'Université Simon Fraser (Colombie-Britannique)
- CSR -- ça fonctionne!
- Programmes provinciaux dans chaque province
- Unité de JR -- SCC
- Programme de JR à l'Université Queen's
- Établissement d'une orientation et de relations par la mise en commun d'expériences vécues
- Et bien plus encore!
- La JR pour la sécurité à l'école
- Projet pilote de 7 ans -- Ontario
- Utilisation de la JR pour la prévention
- La JR pour les détenus à TOUS les niveaux
- Conférences portant sur la JR
- Présentations dans les universités
- Ateliers du PSRV
- Vidéos
- Mesosynedria
- Audiences de libération conditionnelle tenues avec l'aide d'un Aîné
- Semaine de la JR
- Prix Ron Wiebe

- Commissaires d'écoles -- énoncé de la JR
- Conférence rassemblant toutes les religions
- Une conférence unique sur la JR
- Le mouvement de la JR a ouvert la voie à de nouvelles approches
- Démonstration des valeurs de la JR -- la JR fait partie des possibilités offertes aux criminels
- La JR est entrée dans le « système » -- p. ex. 14 ministères en C.-B. ont un volet axé sur la JR
- La JR a influencé la législation -- Code criminel, ONU
- Amélioration des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones
- Aide à établir des relations
- Contribue à changer la perception du public à l'égard des personnes qui ont causé du tort à autrui ou qui ont été victimes de torts
- A montré aux gens qu'il n'y a rien de mal à pardonner
- Kitchener, 1974
- Certains gouvernements provinciaux sont en faveur de la JR (p. ex. C.-B., Nouvelle-Écosse, etc.)
- Saskatchewan -- un long passé de médiation
- JR dans les écoles -- p. ex. arrondissement scolaire d'Ottawa-Carleton
- Médiation pour les crimes graves
- Avant 1990
- Rencontres entre détenus et victimes
- A ouvert la voie à plusieurs courants de pensée/idées/processus ayant fait école (p. ex. Yantzi -- histoire archétype)
- Exemples de longévité -- p. ex. services de médiation à Winnipeg, initiatives en matière de justice communautaire
- Notion d'entreprise sociale -- section ou organisation génératrice de revenus visant à aider le financement
- Diverses applications -- aide sociale à l'enfance, violence envers les personnes âgées, services, sport
- « The Healing Edge » (Zehr)

Qu'est-ce qu'on retiendra de la présente réunion?

Groupe 3

- Faire partie de la naissance d'une nouvelle organisation
- Voir le fruit de cinq années de travail effectué par de nombreuses personnes remarquables
- Discussions passionnantes avec des amis et des groupes de soutien au sujet de la JR (« mesosynedria »)
- Témoins de quelque chose d'historique
- Développer mon réseau de contacts et accroître ma compréhension de la JR, ce qui est nécessaire pour rompre avec la structure traditionnelle

- Bons moments
- Refaire le plein d'énergie et raviver ma passion pour la JR

Nos impressions à la fin de la journée :

- Je me sens à l'aise avec les autres personnes qui sont sur la même longueur d'onde que moi
- Espoir renouvelé qu'on aura une voix à l'échelle nationale
- L'énergie, la profondeur et les connaissances étaient très impressionnantes; j'ai apprécié
- J'ai aimé être ici et rencontrer des gens qui pensent comme moi
- Je pars d'ici avec un sentiment « d'acceptation »
- Je trouve dommage qu'il n'y ait pas eu plus de victimes ici

Groupe 2

- Sentiment d'espoir et de sérieux envers le travail
- Jeunesse, énergie, passion, intelligence, réseautage, et une progression vers un organisme national; cinq personnes sont prêtes à faire avancer les choses, et on leur fait confiance
- Il serait intéressant de voir ce que les participants auront retiré de la présente réunion deux mois plus tard -- nouveaux liens, partenariats, nouvelles idées, relations, passion renouvelée, voilà qui est important! -- biographies avec coordonnées
- Première étape pour fonder une association nationale pour la JR -- établir un réseau pancanadien de personnes intéressées par la JR (nous)
- Le présent rassemblement de personnes intéressées par la JR permet de préparer le terrain en vue d'une coalition
- J'ai apprécié les bons moments passés avec des personnes qui pensent comme moi en ce qui concerne la JR
- Quelle est la valeur de l'organisation? -- le pouvoir des relations

Groupe non identifié n° 1

Qu'avez-vous fait?

- Reprendre contact avec la famille
- Établissement de liens avec des personnes qui pensent comme moi
- Je me suis soumis à une « thérapie »; j'ai reçu la confirmation que j'étais dans la bonne voie
- J'ai passé du bon temps avec des amis extraordinaires qui sont aussi intéressés que moi par la JR
- Garder en vie la possibilité de se réunir -- N.-É. -- national

- Garder espoir et travailler avec l'énergie du désespoir
- Bon repas
- Excitation
- Prêt à aller n'importe où
- Curieux et stimulé
- Du temps bien investi